





#### IST Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel

Avant-propos du président et du directeur	5
Rétrospective de l'exercice 2013/2014	6
IST – Tour d'horizon	10
Environnement	12
Sélection des gérants : approche « best in class »	16
Exercice des droits de vote 2013/2014	18
Evolution des groupes de placements	19
Patrimoine des groupes de placements des exercices 2005 à 2014	21
Performance et volatilité	22
Compte de fortune des groupes de placements	24
Compte de résultats des groupes de placements	38
Compte d'exploitation et bilan	50
Annexe au compte d'exploitation	52
Annexe – Informations de base et commentaires	54

#### IST2 Fondation d'investissement

IST2 – Tour d'horizon	68
Evolution des groupes de placements	69
Rétrospective de l'exercice 2013/2014	70
Performance, volatilité et relevé de fortune	7:
Comptes annuels des groupes de placements	72
Compte d'exploitation et bilan	74
Annexe au compte d'exploitation	76
Annexe – Informations de base et commentaires	77
Règlement tarifaire IST et IST2	80
Organes des fondations IST et IST2	88

#### Avant-propos du président et du directeur



Yvar Mentha, Président et Markus Anliker, Directeur

Le Conseil de fondation d'IST et d'IST2 a adopté sa stratégie 2014/16 en août 2014 et continue de miser sur une croissance organique et qualitative. L'objectif de croissance sera atteint à travers une augmentation de la part de marché dans le segment des grandes institutions de prévoyance et la mise à disposition d'une sélection de placements satellites attractifs. Ces prochaines années, il s'agira de promouvoir l'utilisation des fondations IST en tant que plateforme de services pour des solutions sur mesure, entre autres dans les secteurs immobilier et des infrastructures.

Avec la constitution de la fondation IST3 et le lancement simultané du nouveau groupe de placements Infrastructure Global, les bases sont posées pour le développement de la plateforme de services. Les souscriptions fermes d'un montant de CHF 298 millions reçues de grandes institutions de prévoyance sont une belle preuve de la confiance que ces dernières témoignent à notre fondation indépendante.

Une nouvelle étape du développement de notre palette de produits a été franchie avec le lancement, en étroite collaboration avec le groupe Fundamenta, d'IST Immobilier Résidentiel Suisse. Ce nouveau groupe de placements investit directement dans des immeubles d'habitation situés en Suisse alémanique. A la première clôture des

souscriptions le 30 juin 2014, les engagements de capital des investisseurs totalisaient CHF 118 millions, ce qui souligne l'intérêt toujours vif suscité par les placements immobiliers suisses.

Nos collaborateurs motivés et engagés, ainsi que les membres du Conseil de fondation et des diverses commissions d'investissement sont les garants du succès futur de la fondation. Nous les remercions chaleureusement pour le travail accompli durant l'exercice écoulé. Nous manifestons aussi notre gratitude à nos investisseurs pour leur fidélité.

Zurich, octobre 2014

Yvar Mentha, Président du Conseil de fondation

Markus Anliker, Directeur

#### Rétrospective de l'exercice 2013/2014



#### Membres du conseil

Reto Bachmann
Urs Iseli
Jean Wey
Dr. Werner Frey
Serge Ledermann
Yvar Mentha
Fritz Hirsbrunner
Andreas Markwalder
Marc R. Bohren
(de gauche à droite)

## Bonne performance des segments MIXTA OPTIMA

Les groupes de placements MIXTA OPTIMA ont une nouvelle fois enregistré une évolution positive durant l'exercice sous revue: Mixta Optima 15: +6,18%; Mixta Optima 25: +7,28%; Mixta Optima 35: +7,98%. Ils ont également décroché les meilleures places dans la comparaison de performance de la CAFP au 30 septembre 2014. Le résultat de Mixta Optima 25 est particulièrement réjouissant et se situe dans le premier quartile sur 3 et 10 ans. Les groupes de placements Mixta Optima sont gérés activement et comprennent une part d'actions de 15, 25 ou 35 %. Grâce à une approche anticyclique, ils ont pour objectif de dégager sur le long terme de meilleures performances que leur indice de référence. Les investissements dans les diverses catégories sont principalement effectués à l'aide de parts des groupes de placements correspondants et de fonds institutionnels de l'univers d'IST. Des fonds de tiers peuvent être utilisés pour couvrir les niches dans le segment des titres à revenu fixe. L'allocation par classe d'actifs est conforme aux prescriptions de la LPP et réalisée sous la forme de poids stratégiques.

#### Nouveaux groupes de placements

### IST2 ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE

IST2 ACTIONS SUISSE MINIMUM VARIANCE est un groupe de placements en actions suisses géré selon une stratégie active et optimisé en termes de risque. Construit sur la base des modèles de risques développés par le gérant et d'une analyse qualitative, le portefeuille présente un risque global faible. Du fait des restrictions prévues par le modèle, il se différencie nettement de l'indice de référence SPI. L'une de ses caractéristiques est la surpondération des petites et moyennes capitalisations par rapport au SPI.

#### **IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL**

Le nouveau groupe de placements IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL a été lancé avec succès et suscite un vif intérêt parmi les investisseurs. Lors du premier closing au 30 juin 2014, les promesses de souscription totalisaient CHF 298 millions. Les fondateurs et les investisseurs initiaux forment un groupe d'institutions de prévoyance suisses réputées, composé notamment des caisses de pension Migros, Manor, Roche, du canton de Lucerne ainsi

que de CPE Caisse de pension Energie. Ces institutions ont décidé de s'unir pour mettre sur pied une plateforme leur permettant d'investir à des conditions avantageuses dans les infrastructures au plan global. C'est dans ce but que la fondation IST3 a été constituée sous l'égide d'IST. Le Conseil de fondation d'IST3 se compose de représentants des investisseurs. La sélection des investissements incombe à un comité d'investissement composé de spécialistes des institutions de prévoyance suisses participant au projet ainsi que d'un panel d'experts indépendants spécialisés dans les infrastructures.

Le nouveau groupe de placements investit en principe directement dans des infrastructures existantes dans les transports, l'approvisionnement, l'énergie, la communication et le social, à l'exclusion de l'énergie nucléaire, des prisons et du militaire. D'un point de vue géographique, les investissements sont opérés dans plusieurs pays politiquement stables de l'OCDE, avec l'intention d'avoir une part significative en Suisse.

#### **IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE**

IST a lancé le groupe de placements IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE (placements immobiliers directs) en collaboration avec le groupe Fundamenta. Lors du premier closing au 30 juin 2014, les promesses de souscription totalisaient CHF 118 millions. Le capital sera utilisé pour constituer graduellement un portefeuille d'immeubles résidentiels à loyers abordables, principalement situés en Suisse alémanique. Les investissements se concentrent sur les projets de construction, les objets existants particulièrement attrayants ainsi que des biens immobiliers présentant un potentiel de développement et promettant, à long terme, un rendement stable et durable.

#### **IST2 SWISS HEALTHCARE LOANS**

Le Conseil de fondation a approuvé le lancement d'IST2 SWISS HEALTHCARE LOANS le 2 octobre 2013. Du fait du niveau excessivement faible des taux d'intérêt sur le marché, le Conseil de fondation renonce momentanément à accorder de tels prêts, les risques encourus par les investisseurs n'étant pas suffisamment rémunérés.

#### Membres du conseil de fondation et des comités de CF

	Au CF depuis	Elu jusqu' en	Comité du CF Marchés et produits	Comité du CF Mandats	Comité du CF Nomination et compensation
Reto Bachmann	2006	2014		Membre	
Marc R. Bohren	2006	2014		Membre	
Dr. Werner Frey	1998	2014			Membre
Fritz Hirsbrunner	2006	2014			Président
Urs Iseli	2000	2014		Membre	
Serge Ledermann	2013	2015	Membre		
Andreas Markwalder	2002	2014	Président		Membre
Yvar Mentha	2010	2014	Membre		Membre
Jean Wey	2006	2014		Président	

### IST EMPRUNTS CONVERTIBLES GLOBAL HEDGED CHF

Depuis le début novembre 2013, les investissements du groupe de placements EMPRUNTS CONVERTIBLES GLOBAL HEDGED CHF sont effectués par le biais d'un fonds institutionnel d'IST et non plus au moyen de parts d'un fonds grand public du groupe Lombard Odier. Pour les investisseurs d'IST, l'avantage réside dans la protection contre la dilution offerte par les fonds institutionnels (commissions d'émission et de rachat créditées au fonds) et dans le cercle restreint des investisseurs.

## Adaptation de la structure tarifaire des groupes de placements indiciels

Le 1er juillet 2014, la structure tarifaire des groupes de placements indiciels gérés par Pictet a été adaptée et les commissions réduites. Les conditions de ces produits sont donc devenues encore plus attractives. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet aux pages 86 & ss du rapport annuel.

#### Communication et marketing

#### Assemblée des investisseurs 2013

L'assemblée des investisseurs d'IST et d'IST2 a eu lieu le 22 novembre 2013 dans le centre de distribution de Galexis à Niederbipp. Outre l'ordre du jour statutaire, l'assemblée a élu à l'unanimité Serge Ledermann en tant que membre du Conseil de fondation d'IST et d'IST2. Les statuts et le règlement entièrement révisés d'IST et d'IST2 ont également été adoptés à l'unanimité. Une visite très intéressante du centre de distribution pharmaceutique le plus moderne de Suisse a eu lieu après une brève introduction de Fritz Hirsbrunner, membre du conseil d'administration de Galenica SA, et de Jean-Claude Clémençon, CEO de Galexis.

### Séminaires à Lausanne et Zurich : un franc succès

Le 26 mars 2014, IST a organisé à Lausanne avec la collaboration d'Actuaires & Associés SA la troisième édition de son séminaire IST INSIGHT. Les thématiques au menu ont été les suivantes : perspectives économiques et financières (Janwillem C. Acket, Julius Bär), réflexions sur la forme à choisir pour sa gestion active (Adrien Koehli, Coninco Explorers in finance SA), approche de gestion minimum variance appliquée au marché des actions suisses (Jean-François Clément, Unigestion SA) et réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (Cédric Regad, Actuaires & Associés SA).

Le séminaire IST INSIGHT d'une demijournée organisé chaque année à Zurich a eu lieu le 27 mars 2014. Après la partie macro-économique présentée par Janwillem C. Acket, Quoniam et Unigestion ont présenté en détail leur approche de gestion minimum variance sur les marchés émergents et dans le segment des actions suisses. Jan Eckert, CEO de Jones Lang LaSalle, a dressé un état des lieux du marché immobilier helvétique et plus particulièrement du marché résidentiel. Daniel Kuster, CEO du groupe Fundamenta, a donné aux participants un aperçu du nouveau groupe de placement IST IMMO-BILIER RESIDENTIEL SUISSE.

Ces deux séminaires ont rencontré un franc succès, qui s'explique par l'actualité des thèmes et la grande qualité des orateurs.



#### Administration & personnel

#### **Nouveaux locaux**

IST a loué de nouveaux locaux à la Manessestrasse 87 à Zurich, le bail des bureaux actuels de la Steinstrasse 21 ayant été dénoncé par le propriétaire. Le déménagement est prévu pour novembre 2014.

#### **Nouveaux collaborateurs**

Stephan Schmidweber a rejoint IST le 1er novembre 2013. Ce responsable de projet et conseiller à la clientèle très expérimenté est chargé de la construction du nouveau groupe de placements IST3 INFRASTRUC-TURE GLOBAL et assurera directement le suivi auprès des investisseurs.

IST renforce sa présence en Suisse romande avec l'arrivée au 1er avril 2014 d'une nouvelle conseillère à la clientèle. Forte d'une solide expérience en matière de conseil aux investisseurs institutionnels, Alessia Torricelli Dolfi contribuera, conjointement avec Alain Rais, à consolider la présence d'IST et à développer notre base de clients en Suisse romande et au Tessin.

#### Collaborateurs d'IST

Gregor Kleeb Michel Winkler Henning Buller Jrish Schütz-Jendt Werner Ketterer Markus Anliker André Bachmann Alessia Torricelli Dolfi Stephan Schmidweber Hanspeter Vogel Luigi Fischer Alain Rais Andrea Guzzi (de gauche à droite)

#### Fondation

La Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel IST a été créée en 1967 par 12 caisses de pension de droit public ainsi que des banques privées, des fiduciaires et des sociétés industrielles. Elle est la plus ancienne fondation de prévoyance de la Suisse et compte actuellement 474 membres.

#### Investisseurs de la fondation et informations légales

Les investisseurs d'IST sont :

- des institutions de prévoyance professionnelle exonérées de l'impôt et domiciliées en Suisse qui ne sont pas soumises à l'impôt à la source américain sur les dividendes des actions des sociétés américaines en vertu d'un protocole d'accord dit « Competent Authority Agreement » ou « CAA », signé le 25 novembre/3 décembre 2004 par les autorités fiscales suisses et américaines en vue de modifier la convention de double imposition américano-suisse du 2 octobre 1996 (CDI).
- les personnes chargées de la gestion des placements collectifs de ces institutions, qui sont soumises à la supervision de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et investissent exclusivement les avoirs de ces institutions auprès de la fondation.

Exercice	du $1^{\rm er}$ octobre au 30 septembre ; réinvestissement automatique des revenus (capitalisation) au début du mois d'octobre
Banque dépositaire	Banque Lombard Odier & Cie SA, Genève
Représentants au Conseil de fondation	7 caisses de pension (investisseurs) et 2 experts indépendants
Exercice des droits de vote des actionnaires	Avec le soutien d'experts en matière de financement des entreprises, le Conseil de fondation exerce les droits de vote liés aux actions de sociétés suisses détenues par IST
Organe de contrôle	Ernst & Young
Contrôle des investissements	Ernst & Young, comité «Mandats» du Conseil de fondation d'IST
Autorité de surveillance	Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP)

#### Gestion des portefeuilles

La gamme de produits d'IST se compose de 33 groupes de placements (obligations, actions, immobilier et fortunes mixtes) actuellement gérées par 12 gestionnaires de fortune externes. La gestion des groupes de placements mixtes MIXTA OPTIMA est assurée à l'interne par IST.

IST Fondation d'investissement pour la	Pictet Asset Management
prévoyance en faveur du personnel	Quoniam AM GmbH
Bank Syz & Co. SA	Swiss & Global AM
Fundamenta Group	Threadneedle
Hermes	Valiant Bank
Kempen Capital Management	Wellington
Lombard Odier Asset Management	Zürcher Kantonalbank

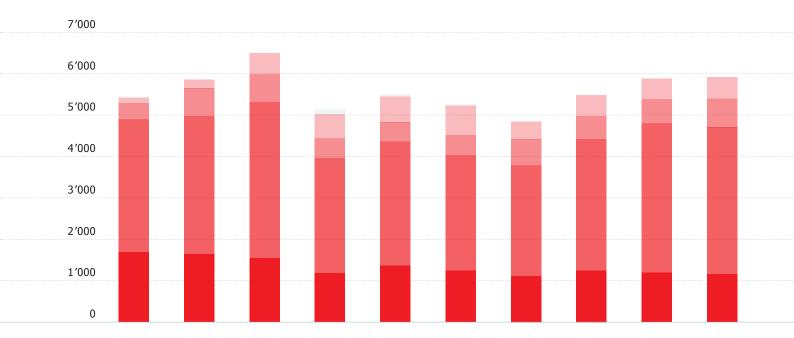
#### Groupes de placements au 30 septembre 2014

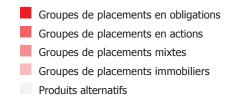
en % de la fortune brute	en mio. CHF
<b>20%</b> Groupes de placements en obligations	1′206.6
<b>60%</b> Groupes de placements en actions	3′524.7
11% Groupes de placements mixtes	650.6
9 % Groupes de placements immobiliers	505.1

5'887.0

#### Evolution de la fortune consolidée (fortune nette) au 30 septembre 2014

en mio. CHF





# Les marchés financiers restent dominés par la politique monétaire

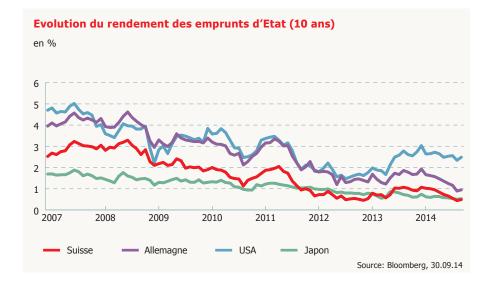
Les quatre principales puissances économiques du monde connaissent une évolution différenciée : les Etats-Unis affichent une croissance robuste, la Chine a apporté une importante contribution à l'expansion économique mondiale grâce au soutien de son gouvernement, l'économie nipponne se remet lentement de la hausse de la TVA, tandis que la zone euro reste faible.

Même si la FED a décidé à la mi-décembre 2013 de réduire graduellement ses rachats mensuels d'obligations (tapering), cela ne signifie pas qu'elle s'est détournée de sa politique monétaire expansionniste. Durant les douze mois sous revue, les taux d'intérêt à long terme ont encore reculé et les Bourses ont continué sur leur lancée, atteignant pour la plupart de nouveaux sommets. Les taux courts - actuellement nuls ou proches de 0 % dans toutes les monnaies - sont restés inchangés, sauf ceux en euros, que la BCE a abaissés cet été pour contenir une éventuelle déflation et donner un coup de pouce supplémentaire à l'économie. L'effet espéré de cette politique monétaire hautement accommodante, à

savoir une accélération de la croissance économique, ne s'est matérialisé qu'aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Le début du « tapering » a provoqué des remous sur les marchés des devises des pays émergents qui se sont ensuite propagés aux pays industrialisés. La répression financière se poursuit et les investisseurs sont confrontés à une véritable pénurie de placements.

#### Retour de la croissance aux Etats-Unis après un creux hivernal

En 2013, l'économie américaine a enregistré une croissance de 1.9 % en phase avec les attentes. A relever que les désaccords relatifs à la politique budgétaire et la fermeture des services gouvernementaux en octobre ont donné un sérieux coup de frein à la conjoncture. Avec l'apaisement des vents contraires soulevés par la politique budgétaire, les prévisions de croissance pour l'année en cours sont plus optimistes et se situent vers 2.5 %. Les intempéries qui se sont abattues sur le nord et l'ouest des Etats-Unis durant l'hiver se reflètent dans la croissance négative de 2.1 % (taux annualisé) enregistrée au 1er trimestre. Malgré l'embellie survenue au 2ème trimestre (+4.6 %), la croissance économique réelle est restée atone sur l'ensemble du semestre. Cela signifie qu'il faudra mettre les bouchées doubles durant la deuxième moitié de l'année pour que le taux d'expansion annuel atteigne 2 %.



#### Pas de quoi bondir de joie en zone euro

Au 2ème semestre 2013, l'économie de la zone euro a pour la première fois depuis longtemps enregistré une croissance à nouveau positive (0.1 % au T3 et 0.3 % au T4). Sur l'année, la croissance est cependant restée négative (-0.4 %). L'évolution favorable des indicateurs avancés vers la fin 2013 laissait présager une nouvelle progression du PIB et la Commission européenne anticipait une croissance de 1.1 % en 2014. Or, le  $1^{\rm er}$ trimestre s'est révélé décevant avec une croissance de 0.2 % à peine ; au 2ème trimestre, la zone euro a même connu une croissance nulle. Les prévisions ont maintenant été ramenées à 1 % seulement et les disparités régionales demeurent importantes. La France en tant que deuxième puissance économique de l'UE rencontre des difficultés dans tous les domaines et l'Italie piétine, ce malgré l'amélioration de la conjoncture en Espagne, au Portugal et en Irlande. Le PIB de l'Allemagne a ainsi reculé au 2ème trimestre par rapport aux trois mois précédents. Les perspectives restent mitigées, car il est difficile d'apprécier l'impact qu'auront les sanctions prises contre Moscou sur la croissance économique européenne.

#### Ralentissement de la croissance en Suisse

Le produit intérieur brut de la Suisse a stagné au 2ème trimestre 2014. Alors qu'il avait encore progressé de 0.5 % au 3ème trimestre 2013 et au 1er trimestre 2014, il a évolué de façon plus contenue au 4ème trimestre 2013 et ne s'est apprécié que de 0.1 %. La conjoncture intérieure s'est essoufflée ces derniers mois. Le secteur de la construction a connu un ralentissement abrupt après la robuste croissance de ces dernières années et la consommation des ménages a pratiquement stagné. La faiblesse de l'économie de la zone euro, qui a connu une croissance nulle au 2ème trimestre et un 1er trimestre en demi-teinte, a clairement laissé des traces.

#### Problèmes structurels dans les principaux pays émergents

De nombreux marchés émergents ont perdu en dynamisme pour des raisons structurelles. La Chine, où le modèle économique est en mutation, constitue l'exemple le plus frappant. Après la croissance de 7.7 % enregistrée en 2013, le premier ministre a ramené l'objectif pour cette année à 7.5 % lors de l'Assemblée nationale populaire. Au premier semestre 2014, le taux d'expansion n'a atteint 7.4 % que grâce aux interventions du gouvernement. Au Brésil, la consommation financée à crédit a atteint ses limites. Les investissements sont insuffisants et l'industrie est de moins en moins compétitive du fait de l'adoption de mesures protectionnistes. Le nouveau président indien Narendra Modi est favorable au développement de l'économie ; reste à savoir s'il sera en mesure de lutter contre la corruption qui gangrène l'Inde, d'alléger la bureaucratie dans l'administration, d'améliorer les infrastructures et de préparer le pays à des réformes. La Russie s'est enfermée dans un isolationnisme dont elle est seule responsable et n'a rien entrepris pour faire évoluer son modèle économique. Il ne serait pas surprenant que les récentes sanctions occidentales poussent l'économie russe vers une récession.

#### Maintien de la politique monétaire expansionniste des banques centrales

Durant l'exercice sous revue, l'évolution des marchés financiers a de nouveau été influencée par la politique monétaire ultraexpansionniste des banques centrales des principaux pays industrialisés. La BCE et la Banque du Japon se sont montrées encore plus accommodantes. La fin des mesures de soutien aux marchés financiers n'est pas en vue.

L'automne dernier, les marchés se demandaient si le « tapering » - c'est-à-dire la réduction graduelle des rachats d'actifs de la Réserve fédérale américaine – deviendrait réalité avant la fin de l'année sous la houlette du président sortant Ben Bernanke, ou seulement au printemps, sous le règne de Madame Yellen, la présidente nouvellement élue. La banque centrale américaine a annoncé la sortie progressive du « tapering » lors de sa séance de décembre. La BCE était déjà confrontée à quelques problèmes l'automne dernier, dont notamment la fermeté de l'euro, la faible inflation et la contraction de son bilan. En outre, les marchés du crédit étaient toujours fragmentés et le volume des prêts s'inscrivait en repli. Lors de sa séance de novembre 2013, la BCE a décidé à la surprise générale d'abaisser son taux directeur à 0.25 %.



Puis la crainte d'une déflation et l'évolution économique décevante l'ont incité à assouplir encore davantage sa politique monétaire et le taux directeur a été abaissé en deux étapes (en juin et en septembre) à 0.05 % actuellement. Par ailleurs, un taux négatif sur les dépôts a été introduit pour la première fois. La décision de mettre de l'argent à disposition des banques pour accorder des crédits au secteur non bancaire a été jugée efficace. Le rachat de lettres de gage et d'autres actifs adossés à des obligations (ABS) a en outre été annoncé lors de la séance de septembre. Pour atteindre l'objectif d'une inflation de 2%, la Banque du Japon suit toujours la politique monétaire de loin la plus agressive parmi les banques centrales des pays industrialisés.

# Les Bourses toujours dominées par la politique monétaire

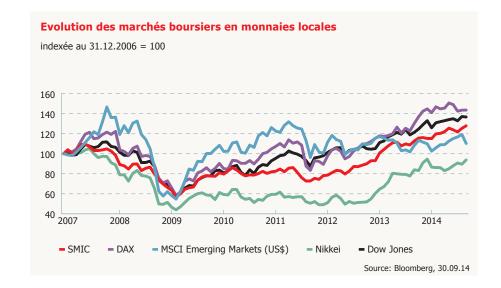
Ces douze derniers mois, les Bourses des pays industrialisés ont dégagé des performances comprises entre 12 % et 15 % et atteint des sommets historiques, ou du moins des plus hauts sur plusieurs années. Les injections de liquidités des banques centrales obligent les investisseurs en quête de rendement à se tourner vers les actions. En effet, les alternatives de placement sont

devenues encore moins attrayantes et la pénurie de placements n'a pas évolué. Les cours boursiers sont également soutenus par les chiffres positifs publiés par les entreprises et le bon rendement des dividendes. Durant l'exercice sous revue, les incertitudes concernant la future politique monétaire des banques centrales, les doutes quant à la durabilité de la croissance, la crainte d'une résurgence de la crise financière en Europe et les événements géopolitiques ont engendré plusieurs corrections. Actuellement, les impulsions pour une poursuite de la hausse manquent. Il faudrait pour cela une progression plus encourageante des bénéfices des sociétés, ce qui n'est pas possible sans une accélération de la croissance économique. Or, ces conditions ne sont malheureusement pas remplies pour le moment.

# Nouveau recul des taux d'intérêt à long terme

L'anticipation d'une accélération de la conjoncture mondiale en 2014 a poussé les taux d'intérêt des emprunts d'Etat à long terme en dollars à 3 % jusqu'à la fin 2013. Le rendement des emprunts souverains a progressé à près de 2 % en Allemagne et à 1.3 % en Suisse. La majorité des investisseurs s'attendait à une poursuite de la haus-

se des taux cette année, mais il n'en a pas été ainsi. Jusqu'à la fin août, le taux des bons du Trésor américain est tombé à 2.4 %, celui des emprunts du Bund allemand à un peu moins de 1 % et celui des emprunts de la Confédération à 0.45 %. Les banques centrales sont visiblement parvenues à convaincre les investisseurs que les taux d'intérêt resteront faibles pendant un certain temps encore. De plus, de nombreux investisseurs doutent de la durabilité de la reprise conjoncturelle. Les événements géopolitiques et la montée de l'aversion au risque qui en découle ont également stimulé la demande d'obligations sûres. Pourtant, le niveau des taux à long terme en dollars ne reflète plus vraiment la situation conjoncturelle actuelle des Etats-Unis.



### Sélection des gérants : approche « best in class »

Les gérants de nos groupes de placements sont sélectionnés en totale indépendance. Aucun représentant de banque ne siège au Conseil de fondation, ce qui facilite et favorise la mise en œuvre d'une approche « best in class » lors de l'attribution des mandats de gestion de fortune à des prestataires externes. Cette approche unique en Suisse pour une fondation d'investissement de l'importance de la nôtre se reflète aussi dans le processus de sélection des gérants. L'attention particulière accordée à l'aspect des coûts et la négociation de conditions avantageuses grâce à notre volume d'affaires et à notre statut d'organisation à but non lucratif sont une évidence pour nous, tout comme la recherche de rendements supérieurs à la moyenne dans l'intérêt de nos investisseurs.

#### Focalisation sur le placement des avoirs de la prévoyance – Avec engagement et selon les besoins

Afin d'éviter d'emblée les conflits d'intérêts, la gestion des différents groupes de placements (fonds) est confiée à des gérants de fortune externes expérimentés. Après une analyse approfondie et détaillée, nous sélectionnons pour chaque mandat les spécialistes qui nous paraissent les plus qualifiés pour atteindre nos objectifs et ceux de nos investisseurs. Cette approche « best in class » est soutenue et encouragée par notre service d'analyse indépendant des concepteurs de produits et des gérants de fortune. Le processus de sélection des gestionnaires de fortune est largement étayé à l'interne. Trois analystes au bénéfice d'une longue expérience sont responsables des évaluations et des présélections. La direction et le Conseil de fondation d'IST participent au processus de décision final.

## Définition des directives de placement et groupe témoin (« peer group »)

Les directives de placement définies pour un nouveau groupe de placements constituent le point de départ de notre processus indépendant et transparent de sélection des gérants de fortune. Ces directives comprennent notamment des précisions concernant les objectifs d'investissement, les restrictions de placement, les exigences réglementaires,

l'univers de placement et l'indice de référence. Un premier filtrage des prestataires pouvant entrer en ligne de compte est effectué sur cette base, puis les gérants de fortunes susceptibles de satisfaire aux exigences (groupe témoin ou « peer group ») sont présélectionnés sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs provenant de banques de données internes et externes.

#### Analyse des gérants de fortune pouvant entrer en ligne de compte

Après une première évaluation, nous allons un pas plus loin et identifions les candidats qui feront l'objet d'une sélection plus poussée sur la base d'un catalogue de critères prédéfinis. Mis à part les paramètres financiers, le montant des commissions et les performances historiques, notre analyse tient également compte de facteurs comme la philosophie d'investissement, le processus de placement et des informations concernant l'entreprise ainsi que les responsables produit. Dans une deuxième étape, les gérants de fortune externes sont priés de compléter un questionnaire de due diligence détaillé. Ces questionnaires font l'objet d'une analyse rigoureuse à la lumière de critères qualitatifs et quantitatifs et sont évalués de façon objective. Des analyses de style, des analyses de gestionnaires provenant de banques de données et des références de tiers permettent aussi de formuler pour chaque gestionnaire une re-

#### partenaire fiable et compétent depuis plus de 40 ans

commandation solidement étayée. Les trois à quatre candidats restants sont invités à un concours. Grâce à l'indépendance de la fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel IST, les petites entreprises innovantes et hautement spécialisés peuvent également entrer en ligne de compte.

#### Prise de décision en vue de la sélection des gérants de fortune

Les gestionnaires de fortune sélectionnés présentent leur concept de placement et leur processus d'investissement au comité « Marchés et produits » du Conseil de fondation, qui se compose de quatre membres. Les points qui n'ont pas encore été abordés dans le cadre du questionnaire sont discutés à cette occasion. Les gérants de portefeuille ont aussi la possibilité de présenter leur organisation et leurs compétences personnelles. Le choix se porte sur le meilleur gestionnaire de fortune, qui se verra attribuer la responsabilité du mandat. Afin de réduire au maximum les risques opérationnels et structurels, le gestionnaire choisi est soumis à une procédure de due diligence complète. Le conseil de fondation d'IST ne donne son feu vert pour l'établissement d'un contrat

avec le nouveau gestionnaire de fortune que si cette procédure est couronnée de succès.

### Exercice des mandats – Efficience grâce aux voies décisionnelles

Au terme de ce processus de sélection clairement structuré, le mandat est exercé conformément aux directives de placement définies préalablement. La fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel IST et ses partenaires se chargent de sa mise en œuvre.

#### Les investisseurs ne sont pas oubliés - Contrôle des risques à plusieurs niveaux

La fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel IST attache une grande importance à la sécurité et a adopté une perspective de réflexion responsable orientée solutions et basée sur une longue expérience professionnelle. Le contrôle des investissements garantit une surveillance efficace, compétente et objective des gérants de fortune externes et des décisions prises et a une influence décisive sur la performance à long terme. La conformité des mandats avec la stratégie d'investissement et les directives de placement fait l'objet d'une surveillance qualitative et quantitative permanente. Le but est d'atteindre les objectifs de placement définis en respectant les prescriptions relatives au risque.

Le contrôle des risques a lieu à trois niveaux :

- Surveillance des gérants de fortune (notamment changements de personnel, structure organisationnelle, opérations de sociétés, etc.)
- Analyse des mandats (notamment analyse de rendement/risque, des positions et de l'orientation stratégique, comparaisons avec les produits de la concurrence etc.)
- Respect des directives de placement / conformité (notamment contrôles quotidiens, hebdomadaires et mensuels, prêt de titres, etc.)

#### Mécanismes de contrôle fiables et contrôle des mandats attribués

Le mécanisme de contrôle englobe la fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel IST, le comité « Mandats » du Conseil de fondation, le dépositaire ainsi que l'organe de révision. Les risques liés au personnel et aux processus sont surveillés en permanence et minimisés grâce à l'établissement de rapports standardisés et à des conférences téléphoniques ou des réunions régulières avec les gestionnaires de fortune. Si les résultats obtenus divergent durablement des objectifs visés, les gestionnaires de fortune sélectionnés sont contrôlés dans le cadre d'un processus structuré. Le gestionnaire de fortune défaillant est ensuite placé sur une liste de surveillance interne. Si aucune amélioration de la performance n'intervient, le mandat est remis au concours et le processus de sélection du gérant est répété de A à Z. Cette méthode garantit aux membres de la fondation une prestation avec une forte valeur ajoutée. D'autre part, les coûts y afférents sont intégralement couverts par la commission du mandat.

#### Aperçu de la sélection de gérants



# Exercice des droits de vote dans l'intérêt des investisseurs

IST assume ses responsabilités d'actionnaire en exerçant activement ses droits de vote auprès de toutes les sociétés suisses cotées dont elle détient des actions.

Suite à l'adoption de l'initiative sur les rémunérations abusives le 3 mars 2013, les institutions de prévoyance suisses ont le devoir d'exercer systématiquement et de manière transparente leurs droits de participation dans les sociétés anonymes suisses dont elles détiennent des actions.

#### Longue expérience

Depuis des années déjà, l'exercice des droits de vote fait partie intégrante de la politique d'affaires d'IST dans le segment des actions suisses. Les décisions en la matière se basent sur l'avis d'un spécialiste reconnu en gouvernance d'entreprise. Les investisseurs profitent ainsi de la longue expérience acquise par IST dans ce domaine et sont en mesure de réagir de façon appropriée aux nouvelles prescriptions réglementaires.

# Une procédure structurée et professionnelle

Une proposition de vote fondée sur les analyses et recommandations du conseiller externe indépendant est soumise au comité « nomination et compensation » du Conseil de fondation d'IST, qui vérifie son bienfondé et l'approuve. Les décisions de vote se basent sur le règlement ad hoc du Conseil de fondation. Le principe est le suivant : les voix doivent être exercées dans l'intérêt à long terme des investisseurs, respectivement de la société anonyme et de ses actionnaires. Les intérêts des autres parties

prenantes sont également pris en considération dans cette réflexion de fond. Ce principe indique la voie à suivre, notamment dans des situations difficiles ou lorsque des points particuliers sont à l'ordre du jour, comme des propositions de fusion ou de scission. Les abstentions sont dans la mesure du possible évitées et des positions claires sont adoptées (oui/non). Les droits de vote sont généralement exercés par la direction du fonds ou par un représentant indépendant ; IST ne participe pas directement aux assemblées générales. Le choix du conseiller indépendant est régulièrement revu par le Conseil de fondation d'IST. Pour l'exercice 2014/15, le mandat a été attribué à la société zRating.

# Une solution efficiente et avantageuse

Exercer les droits de vote est coûteux et prend du temps, en particulier pour les petites et moyennes institutions de prévoyance. Cette prestation supplémentaire est comprise dans la commission forfaitaire perçue lors de l'acquisition de parts d'un groupe de placements en actions suisses. La procédure mise en place par IST est transparente pour les investisseurs et a fait ses preuves au fil des ans. Comme les positions en actions suisses de la fondation représentent plus de CHF 1 milliard, ce service est assuré à moindre coût.

# Exercice des droits de vote en 2013/14

Durant la période sous revue, le Conseil de fondation d'IST a exercé ses droits d'actionnaire lors de 120 assemblées générales ordinaires et extraordinaires de sociétés anonymes suisses. Les propositions du conseil d'administration relatives aux points à l'ordre du jour ont été rejetées entièrement ou partiellement pour 42 entreprises. La fondation donne ainsi un signal clair qu'elle assume ses responsabilités vis-à-vis des investisseurs – et cela depuis des années.

Vous trouverez des informations détaillées sur les décisions de vote ainsi que le règlement du Conseil de fondation pour l'exercice des droits de vote sur notre site internet www.istfunds.ch.

### Evolution des groupes de placements au 30 septembre 2014

Groupes de placements	Fortune		Virement au compte de capital par part		Rendeme	nt d'une part		Performance	
	e	n mio. de CHF		en CHF		en %		en %	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	
Marché Monétaire CHF	143.4	99.7	1.02	1.39	0.9%	1.2%	0.4%	0.3%	
Marché Monétaire	143.4	99.7							
Obligations Suisses	238.3	254.6	26.48	27.85	2.0%	2.0%	4.6%	-2.3%	
Obligations Etrangères CHF	46.8	45.2	31.22	30.55	2.2%	2.2%	3.9%	0.9%	
Governo Bond	106.0	103.9	31.82	31.90	2.9%	2.9%	9.1%	-0.8%	
Governo Bond Hedged CHF	33.3	32.2	35.96	35.91	2.9%	3.0%	8.0%	1.1%	
Governo Monde Fundamental	39.5	40.9	37.95	35.17	3.7%	3.2%	5.5%	-5.5%	
Governo Monde Fundamental Hedged CHF	56.8	117.2	38.90	35.43	3.8%	3.4%	3.4%	-2.1%	
Obligations Etrangères	152.6	162.5	31.29	34.54	3.3%	3.7%	8.7%	-1.1%	
Obligations Etrangères Hedged CHF	145.7	102.4	34.58	37.70	3.3%	3.7%	7.5%	0.6%	
Obligations Emerging Markets	110.2	98.2	-0.22	-0.24	-0.2%	-0.2%	3.5%	-5.0%	
Emprunts Convertibles Global Hedged CHF	172.1	205.4	0.44	-0.12	0.2%	-0.1%	5.1%	9.8%	
Obligations CHF Substitute en liquidation	1.3	1.7	-0.01	-0.01	0.0%	0.0%	-14.8%	-18.5%	
Groupes de placements en obligations	1′102.6	1′164.2	0.01	0.01	0.070	0.0 70	14.0 /0	10.5 /0	
droupes de placements en obligations	1 102.0	1 104.2							
Actions Suisses Indexées SMI	551.4	621.9	42.51	38.91	1.9%	2.2%	13.2%	26.8%	
Actions Suisses SPI Plus	29.6	31.0	18.15	15.07	1.8%	1.9%	15.7%	27.5%	
Actions Suisses Alternative Indexing	49.1	58.0	1.48	1.21	1.2%	1.2%	13.2%	25.3%	
Actions Suisses Valeurs Complémentaires	527.9	451.4	78.46	87.32	0.9%	1.3%	17.0%	30.6%	
Actions Global High Dividend	43.9	51.7	46.57	40.65	3.8%	3.7%	10.3%	11.2%	
Globe Index	1′376.8	1′378.1	43.28	38.23	2.4%	2.5%	18.9%	15.4%	
America Index	332.6	315.1	20.74	18.49	2.0%	2.1%	25.0%	13.5%	
Europe Index	207.8	235.3	17.66	15.00	3.4%	3.5%	11.7%	18.4%	
Pacific Index	80.3	135.4	6.02	5.83	2.3%	2.7%	6.3%	18.2%	
Israël Index	3.1	2.7	1.81	1.85	2.6%	2.6%	35.6%	-3.7%	
Actions Internationales SRI	62.1	69.5	24.34	23.41	2.1%	2.3%	19.0%	11.8%	
America Small Mid Caps depuis 11.2012	171.4	149.3	3.67	4.99	0.3%	n/a	14.7%	n/a	
Europe Small Mid Caps	56.5	55.1	30.60	39.14	1.1%	1.7%	11.1%	27.0%	
Global Small Mid Caps depuis 12.2012	5.5	4.4	3.19	6.23	0.3%	n/a	13.7%	n/a	
Actions Emerging Markets	118.5	86.5	21.30	0.88	2.7%	0.1%	10.8%	1.4%	
Groupes de placements en actions	3′616.5	3'645.4							
Immo Optima Suisse	187.2	217.9	21.75	19.74	2.8%	2.5%	9.2%	-2.6%	
Immo Invest Suisse	326.0	285.9	2.77	3.14	1.7%	2.1%	5.0%	6.3%	
Immo Optima Europe	59.1	54.8	19.16	20.03	2.2%	2.5%	16.2%	12.9%	
Immobilier Résidentiel Suisse depuis 09.2014	0.0	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	
Groupes de placements immobiliers	572.3	558.6	n, u	11/u	11/ u	11/ u	11/u	n, u	
Mixta Optima 15	37.5	31.0	22.03	22.47	1.8%	1.9%	6.2%	2.3%	
Mixta Optima 25	518.7	483.1	35.30	37.22	1.8%	1.9%	7.3%	5.2%	
Mixta Optima 35	94.4	85.2	21.53	21.63	1.7%	1.8%	8.0%	6.7%	
Groupes de placements mixtes	650.6	599.3							
Fortune brute	6′085.4	6′067.2							
dont doubles imputations	182.1	182.9							
Fortune nette	5′903.3	5'884.3							

Groupes de placements		Fortune	Variati	on de la fortune	Solde des souscriptions et rachats en mio. de	Plus-values et moins-values en capital réalisées	Produit net en mio. de
		en mio. de CHF	o. de CHF en mio. de CHF en %		CHF	en mio. de CHF	CHF
	30.09.2014	30.09.2013	1.10.13-3	0.09.2014	2014	2014	2014
Marché Monétaire CHF	143.4	99.7	43.7	43.8%	43.1	-0.7	1.3
Marché Monétaire	143.4	99.7	43.7	43.8%	43.1	-0.7	1.3
Obligations Suisses	238.3	254.6	-16.3	-6.4%	-27.0	6.1	4.6
Obligations Etrangères CHF	46.8	45.2	1.6	3.5%	-0.2	0.8	1.0
Governo Bond	106.0	103.9	2.1	2.0%	-7.2	6.3	3.0
Governo Bond Hedged CHF	33.3	32.2	1.1	3.4%	-1.6	1.7	1.0
Governo Monde Fundamental	39.5	40.9	-1.4	-3.4%	-3.7	0.8	1.5
Governo Monde Fundamental Hedged CHF	56.8	117.2	-60.4	-51.5%	-62.9	0.4	2.1
Obligations Etrangères	152.6	162.5	-9.9	-6.1%	-22.5	7.7	4.9
Obligations Etrangères Hedged CHF	145.7	102.4		42.3%	33.0	5.5	4.8
Obligations Emerging Markets	110.2	98.2	12.0	12.2%	8.2	3.9	-0.1
Emprunts Convertibles Global Hedged CHF	172.1	205.4	-33.3	-16.2%	-33.5	-0.6	0.8
Obligations CHF Substitute en liquidation	1.3	1.7		-23.5%	-0.2	-0.2	0.0
Groupes de placements en obligations	1′102.6	1′164.2	-61.6	-5.3%	-117.6	32.4	23.6
Croupes at placements en obligations			02.0	0.070	22710	52	20.0
Actions Suisses Indexées SMI	551.4	621.9	-70.5	-11.3%	-136.7	55.7	10.5
Actions Suisses SPI Plus	29.6	31.0	-1.4	-4.5%	-5.8	3.9	0.5
Actions Suisses Alternative Indexing	49.1	58.0	-8.9	-15.3%	-15.6	6.1	0.6
Actions Suisses Valeurs Complémentaires	527.9	451.4	76.5	16.9%	-1.8	73.0	5.3
Actions Global High Dividend	43.9	51.7	-7.8	-15.1%	-11.8	2.5	1.5
Globe Index	1′376.8	1′378.1	-1.3	-0.1%	-231.1	199.7	30.1
America Index	332.6	315.1	17.5	5.6%	-55.0	66.6	5.9
Europe Index	207.8	235.3	-27.5	-11.7%	-54.6	20.4	6.7
Pacific Index	80.3	135.4	-55.1	-40.7%	-62.9	5.9	1.9
Israël Index	3.1	2.7	0.4	14.8%	-0.5	0.8	0.1
Actions Internationales SRI	62.1	69.5	-7.4	-10.6%	-19.0	10.4	1.2
America Small Mid Caps	171.4	149.3	22.1	14.8%	0.0	21.5	0.6
Europe Small Mid Caps	56.5	55.1	1.4	2.5%	-4.9	5.7	0.6
Global Small Mid Caps	5.5	4.4	1.1	25.0%	0.5	0.6	0.0
Actions Emerging Markets	118.5	86.5	32.0	37.0%	20.8	8.3	2.9
Groupes de placements en actions	3′616.5	3'645.4	-28.9	-0.8%	-578.4	481.1	68.4
Immo Optima Suisse	187.2	217.9		-14.1%	-46.5	10.8	5.0
Immo Invest Suisse	326.0	285.9	40.1	14.0%	25.5	8.8	5.8
Immo Optima Europe	59.1	54.8	4.3	7.8%	-4.3	7.4	1.2
Immobilier Résidentiel Suisse depuis 09.2014	0.0	n/a		n/a	n/a	n/a	n/a
Groupes de placements immobiliers	572.3	558.6	13.7	2.5%	-25.3	27.0	12.0
Mixta Optima 15	37.5	31.0	6.5	21.0%	4.3	1.5	0.7
Mixta Optima 25	518.7	483.1		7.4%	0.0	26.4	9.2
Mixta Optima 35	94.4	85.2		10.8%	2.3	5.3	1.6
Groupes de placements mixtes	650.6	599.3	51.3	8.6%	6.6	33.2	11.5
Fashing bushs	C/00= 1	C/0CT 0	40.0	0.007	671.6	F70.0	4466
Fortune brute	6′085.4	6′067.2	18.2	0.3%	-671.6	573.0	116.8
dont doubles imputations	182.1	182.9	-0.8	-0.4%			
Fortune nette	5′903.3	5′884.3	19.0	0.3%			

### Patrimoine des groupes de placements au 30 septembre 2014 sur 10 ans

Groupes de placements	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Marché Monétaire CHF	143.4	99.7	129.2	106.6	116.6	156.0	97.2	79.3		
Obligations Suisses	238.3	254.6	319.4	337.6	359.3	374.5	361.7	438.5	748.2	715.0
Obligations Etrangères CHF	46.8	45.2	95.7	60.0	66.8	56.3	36.3	46.4	49.9	59.6
Governo Bond	106.0	103.9	149.1	139.4	214.7	315.3	316.4	294.7	371.8	437.3
Governo Bond Hedged CHF	33.3	32.2	29.5	39.0	52.0					
Governo Monde Fundamental	39.5	40.9	62.3							
Governo Monde Fundamental Hedged CHF	56.8	117.2	101.3							
Obligations Etrangères	152.6	162.5	187.1	168.2	202.2	264.0	258.3	289.8	345.6	378.6
Obli. Etrangères Hedged CHF	145.7	102.4	81.0	79.6	70.9					
Obligations Emerging Markets	110.2	98.2	28.0	21.7						
Emprunts Convertibles Global Hedged CHF	172.1	205.4	160.7	138.5	123.5	148.0				
Obligations CHF Substitute en liquidation	1.3	1.7	3.2	5.6	10.9	15.8	22.7			
Actions Suisses Indexées SMI	551.4	621.9	609.3	559.1	400.1	473.7	513.1	689.9	1′031.3	901.2
Actions Suisses SPI Plus	29.6	31.0	29.1	68.4	78.9	160.6	160.8	226.6		
Actions Suisses Alternative Indexing	49.1	58.0	47.0	40.8						
Actions Suisses Valeurs Complémentaires	527.9	451.4	384.9	356.9	368.1	328.1	264.9	392.9	318.6	294.7
Actions Global High Dividend	43.9	51.7	25.7							
Globe Index	1′376.8	1′378.1	1′222.2	1′047.1	424.0	439.4	491.6	722.8	897.6	1'401.3
America Index	332.6	315.1	288.2	203.4	159.3	122.1	117.9	125.6	594.8	973.1
Europe Index	207.8	235.3	226.8	168.0	155.6	192.4	179.5	272.0	498.6	691.0
Pacific Index	80.3	135.4	168.3	144.5	45.3	93.0	66.4	87.9	241.4	334.6
Israël Index	3.1	2.7	3.1	3.1	4.3					
Actions Internationales SRI	62.1	69.5	88.2	78.2	71.7					
America Small Mid Caps	171.4	149.3								
Europe Small Mid Caps	56.5	55.1	64.2	47.4	53.5	47.3	49.2	91.0	92.1	56.2
Global Small Mid Caps	5.5	4.4								
Actions Emerging Markets	118.5	86.5	54.0	45.3	54.5	27.0	25.6	28.2	14.6	
Immo Optima Suisse	187.2	217.9	297.1	293.8	322.3	306.2	293.5	259.7	207.8	185.2
Immo Invest Suisse	326.0	285.9	234.0	175.0	157.1	140.6	134.6	125.0		
Immo Optima Europe	59.1	54.8	54.8	48.8	67.8	70.8	71.1	109.4	90.3	35.5
Mixta Optima 15	37.5	31.0	27.0	23.8	29.2	18.2	12.5	14.3	3.8	2.1
Mixta Optima 25	518.7	483.1	481.4	464.5	548.9	516.6	520.0	635.0	608.9	537.1
Mixta Optima 35	94.4	85.2	71.1	53.5	48.6	81.5	78.6	51.5	7.1	3.4

Les dates de lancement des groupes de placements sont mentionnées en page 22.

### Performance et volatilité

		Perform	nance (annua	Volatilité (annualisée)		
Groupes de placements Indices	Lancement	1 année	5 ans	10 ans	5 ans	10 ans
MARCHE MONETAIRE CHF I	12.2006	0.35%	0.48%	_	0.16%	_
Citi CHF Eurodep 3 m		-0.13%	0.03%	0.79%	0.05%	0.29%
OBLIGATIONS SUISSES I	02.1967	4.63%	3.06%	2.92%	2.67%	2.85%
SBI Domestic AAA-BBB		4.95%	3.38%	3.36%	2.68%	2.96%
OBLIGATIONS ETRANGERES CHF I	11.1981	3.85%	3.32%	2.08%	1.84%	3.68%
SBI Foreign AAA-BBB		3.43%	3.27%	2.78%	1.95%	2.96%
GOVERNO BOND I	03.1990	9.14%	0.94%	1.66%	8.26%	7.34%
JPM Customised		9.09%	1.47%	2.32%	8.28%	7.40%
JPM Global Bond Index		6.00%	0.26%	1.52%	10.12%	8.83%
GOVERNO BOND HEDGED CHF I	04.2010	8.01%	-	-	_	_
JPM Customised Hedged CHF		8.46%	_	-	_	-
GOVERNO MONDE FUNDAMENTAL I	12.2011	5.47%	-	-	_	-
Citi World Government Bond Index ex CH		5.60%	-	-	-	-
IST customised GWF		6.04%	_	-	_	_
<b>GOVERNO MONDE FUNDAMENTAL HEDGED CHF II</b>	11.2011	3.42%	-	_	-	-
Citi World Government Bond Index ex CH Hedged		5.37%	-	_	_	-
IST customised GWFH		4.14%	-	-	-	-
OBLIGATIONS ETRANGERES I	02.1967	8.66%	2.11%	2.11%	7.51%v	7.01%
BofA/ML customised		7.51%	1.16%	2.21%	7.72%	7.12%
JPM Global Bond Index		6.00%	0.26%	1.52%	10.12%	8.83%
OBLIGATIONS ETRANGERES HEDGED CHF I	04.2010	7.50%	-	_	_	-
BofA/ML customised Hedged CHF		6.91%	-	-	-	-
OBLIGATIONS EMERGING MARKETS I	01.2011	3.51%	_	_	_	_
JPM GBI EM Global Diversified Unhedged USD		4.04%	-	-	-	_
EMPRUNTS CONVERTIBLES GLOBAL HEDGED CHF I	10.2008	5.14%	5.28%	-	5.45%	_
UBS Global Convertible Composite Hedged CHF		4.60%	5.97%	_	6.19%	_
ACTIONS SUISSES INDEXEES SMI I	02.1967	13.18%	9.84%	7.22%	10.21%	12.66%
SMI TR		13.57%	10.36%	7.48%	10.23%	12.75%
ACTIONS SUISSES SPI PLUS I	01.2007	15.73%	9.47%	-	10.02%	_
SPI		14.25%	9.75%	_	10.03%	_
ACTIONS SUISSES ALTERNATIVE INDEXING I	09.2010	13.24%		-	_	_
SPI		14.25%		-	_	_
ASAI customised		13.44%		-	_	_
ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLEMENT. I	02.1984	16.99%	13.18%	11.48%	11.13%	16.76%
SPI EXTRA		16.36%	8.93%	9.78%	10.78%	15.40%
ACTIONS GLOBAL HIGH DIVIDEND I	01.2012	10.26%		-	_	_
MSCI World ex CH net dividend reinvested		18.79%	-	_	_	
S&P Developed High Income net TR		15.92%	-	-		_
GLOBE INDEX I	09.1993	18.91%	9.07%	4.25%	11.60%	15.05%
MSCI World ex CH net dividend reinvested		18.79%	9.05%	4.21%	11.64%	15.14%
AMERICA INDEX I	06.1996	24.99%	12.59%	4.98%	12.28%	15.29%
MSCI North America net dividend reinvested		24.71%	12.43%	4.82%	12.30%	15.36%
EUROPE INDEX I	06.1996	11.67%	4.50%	3.37%	14.85%	17.61%
MSCI Europe ex CH net dividend reinvested		11.69%	4.57%	3.40%	14.95%	17.77%
PACIFIC INDEX I	06.1996	6.25%	4.00%	2.69%	11.20%	15.03%
MSCI Pacific Free net dividend reinvested		6.64%	4.38%	2.98%	11.25%	15.14%

		Perfor	rmance (annu	Volatilité (annualisée)		
Groupes de placements Indices	Lancement	1 année	5 ans	10 ans	5 ans	10 ans
ACTIONS INTERNATIONALES SRI II	08.2010	19.02%	-	-	-	-
MSCI World ex CH net dividend reinvested		18.79%	-	-	-	-
DJ Sustainable World TR		16.58%	_	-	_	-
AMERICA SMALL MID CAPS II	11.2012	14.70%	_	-	_	-
Russell 2500 TR		15.15%	_	-	-	-
EUROPE SMALL MID CAPS I	04.1990	11.08%	11.83%	7.91%	13.88%	18.16%
MSCI Europe Small (UK half weighted)		11.52%	7.27%	6.40%	15.83%	20.19%
GLOBAL SMALL MID CAPS I	12.2012	13.72%	_	-	_	_
MSCI All Countries World SC net dividend reinvested		12.87%	_	_	_	_
ACTIONS EMERGING MARKETS I	01.2006	10.82%	2.16%	_	14.31%	-
MSCI Emerging Markets net Total Return		10.21%	2.71%	-	14.02%	-
IMMO OPTIMA SUISSE I	01.2003	9.22%	5.61%	5.26%	6.00%	6.20%
SXI Real Estate Funds TR		9.11%	5.66%	5.43%	6.06%	6.22%
IMMO INVEST SUISSE I	12.2006	4.99%	5.63%	5.52%	0.97%	1.14%
KGAST-Index		5.36%	5.82%	-	0.60%	
IMMO OPTIMA EUROPE I	02.2005	16.19%	4.47%	-	15.72%	_
GPR 250 Europe (UK 20%)		15.70%	5.05%	-	15.72%	_
MIXTA OPTIMA 15 I	01.2005	6.18%	4.05%	_	2.22%	_
MO15 Customised		7.67%	4.55%	_	2.61%	_
MIXTA OPTIMA 25 I	04.1990	7.28%	4.82%	4.13%	2.96%	4.29%
Pictet BVG 93		7.60%	4.78%	4.12%	2.82%	3.88%
BVG 25 (2000)		7.86%	4.55%	3.94%	3.26%	4.52%
MIXTA OPTIMA 35 I	01.2005	7.98%	5.19%	-	3.73%	_
MO35 Customised		9.97%	5.74%	-	3.97%	-

#### Vue d'ensemble des indices de référence

Une description des indices de référence des groupes de placements est disponible sur notre site internet www.istfunds.ch.

### Compte de fortune des groupes de placements au 30 septembre 2014

		MARCHE MONETAIRE CHF (GM)		ATIONS ES (OS)	OBLIGATIONS ETRANGERES CHF (OAF)		
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	
Compte de fortune							
Parts des fonds institutionnels IST			238′330′220	254′550′783	46′839′793	45′191′179	
Parts des fonds institutionnels tiers	142′957′257	99'426'242					
Instruments financiers dérivés							
Liquidités (avoirs à vue)	380'829	183'198	12'668	96′011	9′950	16′748	
Autres actifs	90′524	137′521					
Fortune totale	143'428'610	99′746′961	238'342'888	254'646'794	46'849'743	45'207'927	
./. Engagements	-3'828	-2′553	-23′918	-27′084	-4′550	-4′380	
Fortune nette	143'424'782	99'744'408	238′318′970	254'619'710	46'845'193	45'203'547	
Variation de la fortune nette							
Fortune au début de l'exercice	99′744′408	129′152′671	254'619'709	319'390'950	45′203′547	95′729′853	
Souscriptions	97′998′255	47′506′439	66′742′355	133′547′205	1'608'906	106′789′872	
Rachats	-54'890'387	-77′062′897	-93′711′445	-188'887'954	-1′762′835	-156'085'134	
Produit total de l'exercice	572′506	148′195	10'668'351	-9'430'491	1′795′575	-1'231'044	
Fortune au terme de l'exercice	143′424′782	99′744′408	238′318′970	254'619'710	46′845′193	45′203′547	
Evolution du nombre de parts en circulation							
Position au début de l'exercice	875'004	1′136′773	186'652	229'164	32′416	69'323	
Nombre de parts émises	861'432	420'071	48'443	97′795	1′146	78′014	
Nombre de parts rachetées	-482'879	-681'840	-68′302	-140′307	-1'240	-114′921	
Position au terme de l'exercice	1′253′557	875′004	166′793	186′652	32′322	32′416	
Valeur d'inventaire (par part, en CHF)							
Catégorie I	114.37	113.97	1′420.49	1′357.68	1′447.18	1′393.50	
Catégorie II			1′430.54	1′366.20	1′449.13	1′394.40	
Catégorie III	114.42	113.99	1′431.70	1′366.75	1′450.30	1′394.96	
Catégorie G							

	GOVERNO GOVERNO BOND BOND (GB) HEDGED CHF (GBH)		GOVERNO MO		GOVERNO MONDE FUND HEDGED CHF (GWFH)		
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
106′014′339	103'891'787	33′504′513	31′891′981	39′375′478	40′790′366	57′478′158	116′035′722
		-219′337	229'267			-462′058	1′158′976
11′111	62'426	17'671	93'637	79'672	70'889	-235′565	861
				3′434	3'629	2′664	10'658
106'025'450	103′954′213	33′302′847	32'214'885	39'458'584	40'864'884	56′783′199	117'206'217
-8'649	-9'873	-1'619	-1′701	-2'846	-2′879	-5′342	-8'058
106'016'801	103'944'340	33′301′228	32'213'184	39'455'738	40'862'005	56'777'857	117'198'159
103′944′340	149′125′409	32′213′184	29′465′876	40′862′005	62′287′672	117′198′160	101′345′525
10'671'479	52'879'618	4'392'922	30'871'790	4′713′456	26'924'317	89′573′721	23'436'576
-17'881'969	-98′353′046	-5'969'910	-28′574′729	-8'402'652	-45'812'371	-152′540′766	-5'988'001
9'282'951	292′359	2'665'032	450'247	2'282'929	-2′537′613	2′546′742	-1′595′941
106'016'801	103'944'340	33'301'228	32'213'184	39'455'738	40'862'005	56'777'857	117′198′159
95′201	135′758	26′200	24′273	39′319	56′809	113′802	96′484
9′420	47′892	3′538	25′489	4′582	25′592	88′814	23′018
-15′829	-88′449	-4′705	-23′562	-7′995	-43′082	-149′267	-5′700
88'792	95′201	25′033	26′200	35′906	39′319	53′349	113′802
1′179.79	1′081.00	1′325.93	1′227.65	1′092.39	1′035.76		
1′193.10	1′091.89	1′329.00	1′229.02			1′061.29	1′026.15
1′198.61	1′096.27	1′330.50	1′229.66	1′095.72	1′037.37	1′062.43	1′026.73
				1′100.83	1′040.22	1′069.16	1′031.25

		ATIONS ERES (OA)		S ETRANGERES CHF (OAH)	OBLIGATIONS EMERGING MARKETS (OEM)	
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de fortune						
Parts des fonds institutionnels IST	152′570′135	162′504′287	147′145′201	101′577′015		
Parts des fonds institutionnels tiers					110′145′072	98'096'537
Instruments financiers dérivés			-1'444'206	818′572		
Liquidités (avoirs à vue)	13′894	31′300	5′748	13′565	51′149	152′253
Autres actifs						
Fortune totale	152′584′029	162′535′587	145′706′743	102'409'152	110′196′221	98'248'790
./. Engagements	-15′179	-17′947	-9'572	-6'857	-12′316	-11′005
Fortune nette	152′568′850	162′517′640	145'697'171	102'402'295	110′183′905	98'237'785
Variation de la fortune nette						
Fortune au début de l'exercice	162′517′640	187′116′867	102′402′295	80'985'822	98'237'785	27'985'344
Souscriptions	30′743′023	62'979'569	33′024′471	99′758′442	12′495′030	117′102′595
Rachats	-53′199′971	-85'670'985		-79'840'540	-4'270'710	-38′503′207
Produit total de l'exercice	12′508′158	-1'907'811	10'270'405	1'498'571	3′721′800	-8'346'947
Fortune au terme de l'exercice	152′568′850	162′517′640	145′697′171	102'402'295	110′183′905	98'237'785
Evolution du nombre de parts en circulation						
Position au début de l'exercice	172′007	196′350	98'903	78′812	952′916	258′270
Nombre de parts émises	31'827	66'497	31′737	97′781	120′392	1′045′566
Nombre de parts rachetées	-55′544	-90'840		-77'690	-41′700	-350′920
Position au terme de l'exercice	148′290	172′007	130′640	98′903	1′031′608	952′916
Valeur d'inventaire (par part, en CHF)						
Catégorie I	1′015.34	934.41	1′111.02	1′033.47	106.61	102.99
Catégorie II	1′027.31	944.02	1′114.32	1′034.99	106.78	103.08
Catégorie III	1′034.65	950.18	1′115.65	1′035.61	106.87	103.12
Catégorie G						

EMPRUNTS CONVERTIBLES GLOBAL HEDGED CHF (WOB)			IONS CHF UTE (OSS)
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
171′986′569			
	205′292′009	1′047′040	1′682′289
91′822	7′965	234′505	2′472
	71′152		
172′078′391	205′371′126	1′281′545	1′684′761
-18′739	-15′479	-112	-114
172′059′652	205′355′647	1′281′433	1′684′647
205′355′647	160′716′308	1′684′647	3′198′252
37′384′554	42′711′945		
-70′856′842	-15′312′205	-156′014	-969′124
176′293	17′239′599	-247′200	-544'481
172′059′652	205′355′647	1′281′433	1′684′647
1′500′083	1'290'606	87'440	135′371
313′500	332′305		
-620'012	-122'828	-9′330	-47′931
1′193′571	1′500′083	78′110	87'440
143.72	136.70		
144.06	136.84	16.41	19.27
144.23	136.91		

		ACTIONS SUISSES INDEXEES SMI (ASI)		SUISSES JS (ASPI)	ACTIONS SUISSES ALT. INDEXING (ASAI)	
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de fortune						
Actions Suisses	550′206′495	620′283′292			46′997′690	55′586′443
Actions Etrangères					986′804	613′141
Parts des fonds institutionnels IST			29′570′692	30′980′899		
Instruments financiers dérivés						
Liquidités (avoirs à vue)	72′514	207′617	4′593	15′246	1′024′636	1′764′594
Autres actifs	1′127′658	1′453′425			85′286	84′381
Fortune totale	551'406'667	621′944′334	29'575'285	30′996′145	49'094'416	58'048'559
./. Engagements	-48′209	-67′170	-2′787	-2′722	-9'598	-11′520
Fortune nette	551′358′458	621'877'164	29'572'498	30′993′423	49'084'818	58'037'039
Variation de la fortune nette						
Fortune au début de l'exercice	621′877′164	609'261'978	30′993′423	29'082'746	58'037'039	47′047′739
Souscriptions	20'264'365	148′794′514	921′150	15'656'274	3′835′533	41′077′966
Rachats	-156′989′997	-289'259'900	-6'748'984	-21′533′762	-19′360′693	-42'068'684
Produit total de l'exercice	66'206'926	153′080′572	4'406'909	7′788′165	6′572′939	11′980′018
Fortune au terme de l'exercice	551′358′458	621'877'164	29′572′498	30′993′423	49'084'818	58'037'039
Evolution du nombre de parts en						
circulation						
Position au début de l'exercice	275′213	342′883	29′392	35′292	457'686	465′975
Nombre de parts émises	8'822	79′225	840	17′300	28′301	399′726
Nombre de parts rachetées	-68′966	-146′895	-6'000	-23′200	-145′045	-408'015
Position au terme de l'exercice	215′069	275′213	24′232	29′392	340′942	457′686
Valeur d'inventaire (par part, en CHF)						
Catégorie I	2′509.18	2′216.93	1′199.03	1′036.07	143.30	126.54
Catégorie II	2′552.18	2′251.54				
Catégorie III	2′566.52	2′262.48	1′223.72	1′056.15	144.00	126.84
Catégorie G	2′572.08	2′266.00				

	ACTIONS SUISSES VALEURS COMPL. (ASE)  ACTIONS GLOBAL HIGH DIVIDEND (AGHD)		GLC INDE		AMER INDE		
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
				3′105′458	2′701′732		
527′603′284	451′159′713	43′935′685	51′713′813	1′373′473′223	1′375′185′961	332′597′829	314′986′750
411′336	302′426	4′894	25′780	212'610	257′358	21′286	77′949
1′780					39′018		10′942
528'016'400	451′462′139	43′940′579	51′739′593	1′376′791′291	1′378′184′069	332′619′115	315′075′641
-99′938	-70′288	-4′372	-5′367	-40′501	-103′373	-4′492	-21′693
527′916′462	451′391′851	43′936′207	51′734′226	1′376′750′790	1′378′080′696	332'614'623	315'053'948
451′391′852	384′930′458	51′734′226	25'692'524	1′378′080′696	1′222′158′079	315′053′948	288′193′715
50′886′724	152′284′030	1′016′488	61′795′693	406′581′483	182′817′305	96′109′097	41′421′450
-52′737′685	-196′751′133	-12′835′620	-39′701′111	-637′726′650	-215′290′119	-151′130′011	-54'093'890
78′375′571	110′928′496	4′021′113	3′947′120	229'815'261	188′395′431	72′581′589	39′532′673
527′916′462	451′391′851	43′936′207	51′734′226	1′376′750′790	1′378′080′696	332'614'623	315′053′948
49′987	56′072	41′746	23′081	766′863	786′276	303'691	316′301
5′175	20′376	790	52′778	209′354	113′082	81'651	44′668
-5′292	-26′461	-10′413	-34′113	-332′129	-132′495	-129′303	-57′278
49'870	49′987	32′123	41′746	644′088	766′863	256′039	303'691
40/222 02	0/000 06	1/051.50	4/007.74	24.05.40	4/770.70	4/07.4.70	4/040.00
10′329.00	8′828.96	1′364.68	1′237.71	2′105.48	1′770.72	1′274.72	1′019.88
10′481.42	8′947.10	1′367.42	1′238.96	2′127.77	1′787.85	1′288.48	1′029.97
10′637.23	9′064.67	1′368.89	1′239.67	2′133.72	1′791.93	1′300.05	1/020 40
10′646.88				2′145.29	1′800.94	1′300.22	1′038.40

### Compte de fortune des groupes de placements au 30 septembre 2014

		ROPE EX (EI)	PACIFIC INDEX (PI)		ISRAEL INDEX (II)	
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de fortune						
Actions Suisses						
Actions Etrangères					3'094'757	2'697'509
Parts des fonds institutionnels IST	207′754′749	235′021′705	80'246'578	135′334′614		
Instruments financiers dérivés						
Liquidités (avoirs à vue)	50′528	16′736	39′186	42′470	1′179	8′271
Autres actifs		290′518		4'604	10′511	758
Fortune totale	207'805'277	235'328'959	80'285'764	135′381′688	3'106'447	2′706′538
./. Engagements	-4′788	-17′431	-887	-9'219	-834	-4′806
Fortune nette	207'800'489	235'311'528	80'284'877	135'372'469	3′105′613	2′701′732
Variation de la fortune nette						
Fortune au début de l'exercice	235′311′528	226′779′543	135′372′469	168'281'125	2′701′732	3′136′693
Souscriptions	54′147′770	18′113′279	60′592′871	10'985'281	961'019	445'694
Rachats	-108′740′284	-50′309′944	-123′543′888	-68'072'619	-1'452'337	-785′502
Produit total de l'exercice	27′081′475	40′728′650	7′863′425	24′178′682	895′199	-95′153
Fortune au terme de l'exercice	207'800'489	235′311′528	80'284'877	135′372′469	3′105′613	2′701′732
Evolution du nombre de parts en circulation						
Position au début de l'exercice	451'682	516′887	513′923	757′283	38'816	43′386
Nombre de parts émises	92'828	37′502	222′735	46′188	11′129	6′120
Nombre de parts rachetées	-187′885	-102′707	-450′109	-289′548	-17′048	-10'690
Position au terme de l'exercice	356'625	451'682	286′549	513′923	32'897	38'816
Valeur d'inventaire (par part, en CHF)						
Catégorie I	572.76	512.89	275.46	259.25		
Catégorie II	578.78	517.82	278.26	261.66		
Catégorie III	583.79			262.19	94.40	69.60
Catégorie G	583.87	521.90	280.68	263.69		

ACTIONS INTE SRI (	
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
61′838′385	69′286′661
261′948 7′131 <b>62′107′464</b> -3′321	231′592 6′500 <b>69′524′753</b> –4′385
62′104′143	69′520′368
69′520′368 -18′967′588 11′551′363 <b>62′104′143</b>	88'227'499 39'330'364 -67'472'855 9'435'360 <b>69'520'368</b>
62 104 143	69 520 368
60′950	86′430
	38'624
-15′334	-64′104
45′616	60′950
1′351.44	1′135.47
1′352.53	1′135.92
1′380.44	1′154.26

		RICA CAPS (ASM)	EUR SMALL MID	OPE CAPS (ESM)	GLOBAL SMALL MID CAPS (GSM)	
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de fortune						
Parts des fonds institutionnels IST	171′434′402	149′290′977	56′514′297	55′152′293	4′311′408	3′435′981
Parts des fonds institutionnels tiers					1′167′335	915′261
Dont exposition à l'immobilier						
Liquidités (avoirs à vue)	5′392	38′349	1′774	868	49'384	17′921
Autres actifs						
Fortune totale	171'439'794	149'329'326	56′516′071	55′153′161	5′528′127	4′369′163
./. Engagements	-6′791	-5′996	-5′767	-5'462	-589	-482
Fortune nette	171′433′003	149'323'330	56′510′304	55′147′699	5′527′538	4′368′681
Variation de la fortune nette						
Fortune au début de l'exercice	149′323′330		55′147′699	64'211'861	4′368′681	
Souscriptions	50′304	123'874'149	299'629	39′137′014	507′055	4′004′951
Rachats	-63′935	-1′590′053	-5′153′707	-62′505′651		
Produit total de l'exercice	22′123′304	27′039′234	6'216'683	14′304′475	651'802	363′730
Fortune au terme de l'exercice	171′433′003	149′323′330	56′510′304	55′147′699	5′527′538	4′368′681
Evolution du nombre de parts en circulation						
Position au début de l'exercice	121′265		18'844	27′912	3'607	
Nombre de parts émises	36	122'690	99	16′795	400	3'607
Nombre de parts rachetées	-50	-1′425	-1′589	-25'863		
Position au terme de l'exercice	121′251	121′265	17′354	18′844	4′007	3′607
Valeur d'inventaire (par part, en CHF)						
** **			2/212 50	2′892.14	1/276 40	1/210.20
Catégorie I	1/411 14	1/220.27	3′212.58		1′376.49	1′210.38
Catégorie II	1′411.14	1′230.27	3′252.93	2′925.55	1/270 54	1/211 12
Catégorie III	4/442.24	4/224 44	3′259.48	2′928.51	1′379.54	1′211.12
Catégorie G	1′413.94	1′231.41				

	EMERGING S (EMMA)
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
118′251′056	86′342′300
217′790	135′618
58′389	38′922
118′527′235	86′516′840
-11′379	-8′238
118′515′856	86′508′602
86′508′602	53′991′638
28′353′748	98′758′435
-7′579′185	-67′358′696
11′232′691	1′117′225
118′515′856	86'508'602
106′750	67'693
34′567	122′356
-9′511	-83′299
131′806	106′750
889.34	802.51
899.43	811.04
900.15	811.37

		IMMO OPTIMA SUISSE (IOS)		IMMO INVEST SUISSE (IIS)		ESIDENTIEL (ISW)
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de fortune						
Parts des fonds institutionnels IST				6′269′450		
Parts des fonds institutionnels tiers				8′000′000		
Dont exposition à l'immobilier	184'678'780	217′272′167	318′726′819	271′374′110		
Liquidités (avoirs à vue)	2′154′335	150′005	7′406′972	341′997	75'442	
Autres actifs	411′064	489'229		3'666	32'810'764	
Fortune totale	187′244′179	217′911′401	326′133′791	285'989'223	32'886'206	
./. Engagements	-52′255	-57′281	-92′075	-78′733	-32'886'206	
Fortune nette	187'191'924	217'854'120	326'041'716	285'910'490		
Variation de la fortune nette						
Fortune au début de l'exercice	217′854′120	297'093'322	285'910'490	233'986'822		
Souscriptions	9'819'450	100'951'762	46′975′804	108′523′513		
Rachats	-56′255′481	-171′275′594	-21'489'590	-72′579′450		
Produit total de l'exercice	15′773′835	-8'915'370	14'645'012	15'979'605		
Fortune au terme de l'exercice	187′191′924	217'854'120	326'041'716	285′910′490		
Evolution du nombre de parts en circulation						
Position au début de l'exercice	277′302	369'180	1′795′566	1′560′990		
Nombre de parts émises	12'697	125′144	286′771	711′882		
Nombre de parts rachetées	-71′958	-217′022	-134′726	-477′306		
Position au terme de l'exercice	218′041	277′302	1′947′611	1′795′566		
Valeur d'inventaire (par part, en CHF)						
Catégorie I	850.28	778.52	166.18	158.28		
Catégorie II	856.83	783.89	166.54	158.44		
Catégorie III	863.31	789.03	168.65	160.28		
Catégorie G						

IMMO OPTIMA EUROPE (IOE)							
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF						
F0/400/044	E4/26E/706						
58'498'944	54′265′786						
556′374	396′314						
94′933 <b>59′150′251</b>	205′722 <b>54′867′822</b>						
-23′078	<b>54 807 822</b> -21'741						
-23 0/8 <b>59'127'173</b>	-21 /41 <b>54′846′081</b>						
59 12/ 1/3	34 840 USI						
54′846′081	54′816′503						
4′179′048	8′194′247						
-8′512′928	-14'813'244						
8′614′972	6′648′575						
59'127'173	54'846'081						
00 111 110	0.0000						
60′740	68′780						
4′365	10'093						
-8'882	-18'133						
56'223	60′740						
1′033.29	889.30						
1′047.19	900.47						
1′052.76	904.34						

	MIX OPTIMA 1			<b>XTA</b> <b>25</b> (MO25)	MI) OPTIMA 3	
Compte de fortune	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Dont exposition à des véhicules collectifs						
Marché Monétaire CHF	2′178′557	517′515	17′105′790	5′591′779	3′714′073	1′790′783
Obligations CHF ou hedgées CHF	19'201'776	17′478′555	198'499'314	201'481'790	33′201′610	33'453'069
Obligations en monnaies étrangères	3'832'884	2′915′888	56′563′055	53′041′112	10′159′260	8'668'420
Actions Suisses	2′864′721	2'693'132	88'392'732	83'675'450	18'946'540	17'404'883
Actions Etrangères	2'647'399	2'064'454	51′756′767	52'029'417	13'839'766	12'948'269
Immobilier Suisse	6'605'782	5'233'652	82′757′374	70′482′502	9'961'805	7′502′249
Immobilier Etranger			21′353′185	16'688'206	3'660'421	2'631'582
Total des parts de véhicules collectifs	37′331′119	30'903'196	516'428'217	482'990'256	93'483'475	84'399'255
Instruments financiers dérivés						
Liquidités (avoirs à vue)	178′428	140'625	1′397′978	127′322	482′537	819'347
Autres actifs			968'625		415′125	
Fortune totale	37′509′547	31′043′821	518'794'820	483′117′578	94′381′137	85'218'602
./. Engagements	-6'105	-4′987	-69′976	-64'298	-13′557	-12'084
Fortune nette	37′503′442	31′038′834	518′724′844	483'053'280	94′367′580	85'206'518
Variation de la fortune nette						
Fortune au début de l'exercice	31′038′834	27′025′623	483'053'280	481′368′443	85′206′518	71′096′543
Souscriptions	5′438′828	22'652'431	53′352′045	99′324′793	4′801′925	35′949′394
Rachats	-1′136′203	-19′509′679	-53′370′928	-121′870′406	-2′543′802	-27′352′700
Produit total de l'exercice	2′161′983	870′459	35'690'447	24'230'450	6'902'939	5′513′281
Fortune au terme de l'exercice	37′503′442	31′038′834	518′724′844	483'053'280	94′367′580	85'206'518
Evolution du nombre de parts en circulation						
Position au début de l'exercice	25′204	22′471	237′591	249′708	66′503	59′306
Nombre de parts émises	4′350	18′805	26′005	50′817	3′610	29′786
Nombre de parts rachetées	-903	-16'072	-26′123	-62'934	-1′995	-22′589
Position au terme de l'exercice	28'651	25′204	237′473	237′591	68′118	66′503
Valeur d'inventaire (par part, en CHF)						
Catégorie I	1′306.25	1′230.24	2′156.03	2′009.64	1′379.12	1′277.17
Catégorie II	1′310.18	1′232.09	2′180.74	2′030.03	1′385.72	1′281.62
Catégorie III Catégorie G			2′193.62	2′041.00	1'387.00	1′282.15

### Compte de résultats des groupes de placements au 30 septembre 2014

	MARCHE MONETAIRE CHF (GM)		OBLIGATIONS SUISSES (OS)		OBLIGATIONS ETRANGERES EN CHF (OAF)	
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de résultats						
Produits des fonds institutionnels IST			4′908′309	5′755′962	1′096′622	1′342′983
Produits des fonds institutionnels tiers	1′033′641	1′569′347				
Intérêts bancaires						
Rétrocessions de tiers						
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	660′876	374′417	-31′206	15′631	-611	103′967
Total des produits	1′694′517	1′943′764	4′877′103	5′771′593	1′096′011	1′446′950
Déductions						
Intérêts passifs	347	572				
Contributions aux frais administratifs	7′223	13′772	235′049	284'044	41′627	43′815
Commissions de distribution et de conseil payées à				4/200		
des tiers		33		6′280		335
Autres frais	27′468	27′389	53′886	70′489	10′337	35′798
Versement des produits courus lors du rachat de parts	356′093	670′895	-47′538	-3′802	-1'669	350′890
Total des charges	391′131	712′661	241′397	357′011	50′295	430′838
Produit net	1′303′386	1′231′103	4′635′706	5′414′582	1′045′716	1′016′112
Plus-values et moins-values en capital réalisées	-579′288	-656′469	3'429'803	17′376′073	-1′059′126	3′240′161
Participation nette aux plus-values et moins-values des Parts émises/rachetées durant l'exercice	-164′689	60′266	-446′186	-3′379′143	-128	-1′860′341
Produit réalisé	559′409	634′900	7′619′323	19'411'512	-13′538	2′395′932
Plus-values et moins-values en capital non réalisées	13′097	-486′705	3′049′028	-28′842′003	1′809′113	-3'626'976
Résultat total	572′506		10′668′351			-3020 970 -1'231'044
Resultat total	5/2 500	140 193	10 000 331	-3 430 431	1 /95 5/5	-1 231 044
Emploi du produit net						
Produit net de l'exercice	1′303′386	1'231'103	4'635'706	5′414′582	1′045′716	1′016′112
Résultat retenu pour réinvestissement	1′303′386	1′231′103	4′635′706	5′414′582	1′045′716	1′016′112
Résultat retenu nour réinvestissement						
<b>Résultat retenu pour réinvestissement</b> (par part, en CHF)						
-	1.02	1.39	26.48	27.85	31.22	30.55
(par part, en CHF)	1.02	1.39	26.48 27.78	27.85 29.14	31.22 32.26	
(par part, en CHF) Catégorie I	1.02	1.39				30.55 31.22 31.77

	GOVERNO MO HEDGED CH		GOVERNO MO	GOVERNO BOND HEDGED CHF (GBH)		GOVERNO BOND (GB)	
30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF
4′302′742	2′231′105	1′547′468	1'497'638	941′734	975′760	3′385′370	3′087′301
28′464	-22′384	9′307	9′251	71′639	-1′006	-5′009	-2′779
4′331′206	2′208′721	1′556′775	1′506′889	1′013′373	974′754	3′380′361	3′084′522
1′198	2′242			37	231		
48′725	79′615	21′010	23′597	16′891	13′191	101′060	79'899
37						3′379	
25'694	24′851	11′911	8′898	7′429	7′721	33′732	22′690
-66	-31′145	19′682	4′204	-2′086	-4′135	45′302	-11′405
75′588	75′563	52′603	36′699	22′271	17′008	183'473	91′184
4′255′618	2′133′158	1′504′172	1′470′190	991′102	957′746	3′196′888	2′993′338
-1′717′438	998′255	405′550	-1′433′121	-265′407	-595′713	-6′013′862	-3'079'088
264'481	-1′555′941	-163′009	-3′588	-21′085	-55′725	675′034	3′527
2′802′661	1′575′472	1′746′713	33′481	704′610	306′308	-2′141′940	-82′223
-4'398'602	971′270	-4'284'326	2′249′448	-254′363	2′358′724	2'434'299	9′365′174
-1′595′941	2′546′742	-2′537′613	2′282′929	450′247	2′665′032	292′359	9′282′951
4′255′618	2′133′158	1′504′172	1′470′190	991′102	957′746	3′196′888	2′993′338
4′255′618	2′133′158	1′504′172	1′470′190	991′102	957′746	3′196′888	2′993′338
	38.90	35.17	37.95	35.91	35.96	31.90	31.82
35.43	39.46			37.32	37.55	33.64	33.54
36.05	41.71	36.94	39.63	38.01	38.37	34.19	34.37
38.12		39.02	41.81				

	OBLIGATIONS ETRANGERES (OA)		OBLIGATIONS ETRANGERES HEDGED CHF (OAH)		OBLIGATIONS EMER- GING MARKETS (OEM)	
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de résultats						
Produits des fonds institutionnels IST	5′091′437	6′683′877	4′869′771	3′848′092		
Produits des fonds institutionnels tiers						
Intérêts bancaires						
Rétrocessions de tiers						1′320
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	-12′318	788′374	33′138	149′521	-8'678	-52′763
Total des produits	5′079′119	7′472′251	4′902′909	3′997′613	-8'678	-51′443
Déductions						
Intérêts passifs			828	274	252	1′386
Contributions aux frais administratifs	144′878	196′128	69′367	47′954	85′565	43′17∶
Commissions de distribution et de conseil payées à des tiers		3′375				1′020
Autres frais	33′436	45′556	28′916	22′246	42′412	26′123
Versement des produits courus lors du rachat de parts	-21′828	974'496		-1'868	-2'680	-3′795
Total des charges	156′486	1′219′555	99′111	68′606	125′549	67′905
Produit net	4′922′633	6′252′696	4′803′798	3′929′007	-134′227	-119′348
Dius values et meine values en capital váglicáes	-2′199′826	-1'894'823	-4′006′031	386′517	-224′934	256′888
Plus-values et moins-values en capital réalisées	-2 199 620	-1 094 023	-4 000 031	300 317	-224 934	230 000
Participation nette aux plus-values et moins-values des Parts émises/rachetées durant l'exercice	6′238	-131′753	280′381	711′045	-22′410	140′199
Produit réalisé	2′729′045	4′226′120	1′078′148	5′026′569	-381′571	277′739
Diversity of the control of the cont	9′779′113	-6′133′931	9′192′257	2/527/000	4/102/271	-8'624'686
Plus-values et moins-values en capital non réalisées <b>Résultat total</b>				-3′527′998	4′103′371	
Resultat total	12,208,128	-1'907'811	10'2/0'405	1′498′571	3 /21 800	-8′346′947
Emploi du produit net						
Produit net de l'exercice	4'922'633	6'252'696	4'803'798	3'929'007	-134′227	-119′348
Résultat retenu pour réinvestissement	4′922′633	6′252′696	4′803′798	3′929′007	-134′227	-119′348
Résultat retenu pour réinvestissement						
(par part, en CHF)						
Catégorie I	31.29	34.54	34.58	37.70	-0.22	-0.24
Catégorie II	33.11	36.34	36.29	39.32	-0.22	-0.23
Catégorie III	33.94	37.16	36.98	39.96	-0.14	-0.10
	22.94	3/.10	30.30	27.70	-0.10	-0.10

	ONVERTIBLES GED CHF (WOB)		IONS CHF UTE (OSS)
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
984'612			
35′873	256′961		
1′060	2′930		
1′021′545	259'891		
	123		
172′639	109′307		
	40		
47/520	49	422	741
47′539	55′244	433	741
-29′271	111	-13	-124
190′907 830′638	164′834 95′057	420 -420	617 -617
830 638	95 05/	-420	-617
46′608′380	191′148		
-10'966'924	8′662		
36′472′094	294′867	-420	-617
-36'295'801	16'944'732	-246′780	-543′864
176′293	17′239′599	-247′200	-544'481
830′638	95′057	-420	-617
830′638	95′057	-420	-617
030 030	93 037	120	017
0.44	-0.12		
0.44 0.64	-0.12 0.01	-0.01	-0.01
		-0.01	-0.01

		S SUISSES S SMI (ASI)		S SUISSES US (ASPI)		JISSES ALT. NG (ASAI)
Complete de mésulhete	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de résultats	11/765/451	15/614/072			020/125	794′244
Produits des Actions Suisses	11′765′451	15′614′072			830′125 4′515	7/175
Produits des Actions Etrangères Produits des fonds institutionnels IST		4′992	506′100	509′116	4 313	/ 1/5
Rétrocessions de tiers		4 992	300 100	509 110		
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	179′325	550′111	-1′038	-2′487	12′848	-520
	1/9 325 11′944′776	16′169′175	-1 038 <b>505′062</b>	506′629	847′488	800'899
Total des produits	11 944 776	10 109 1/5	505 062	500 029	847 488	800 899
Déductions						
Intérêts passifs	2′177	4′116				
Contributions aux frais administratifs	357′375	394′737	24′488	20′797	34′423	43′160
Commissions de distribution et de conseil payées à						
des tiers		9'019		1′590		970
Autres frais	299′770	385'688	6′582	7′548	87′381	87′610
Versement des produits courus lors du rachat de parts	804'949	3′199′077	-2′254	-5′797	109'289	4′942
Total des charges	1'464'271	3'992'637	28'816	24′138	231′093	136′682
Produit net	10'480'505	12′176′538	476′246	482'491	616′395	664′217
Plus-values et moins-values en capital réalisées	37′666′435	31′414′564	433′938	-1′885′635	5′015′186	1′976′455
Participation nette aux plus-values et moins-values des parts émises/rachetées durant l'exercice	-3′739′321	-4′705′056	32′609	229′436	-321′465	-25′104
Produit réalisé	44'407'619	38'886'046	942′793	-1'173'708	5′310′116	2'615'568
Plus-values et moins-values en capital non réalisées	21′799′307	114′194′526	3'464'116	8'961'873	1'262'823	9'364'450
Résultat total	66'206'926	153′080′572	4'406'909	7′788′165	6′572′939	11′980′018
Emploi du produit net						
Produit net de l'exercice	10′480′505	12′176′538	476′246	482′491	616′395	664′217
Résultat retenu pour réinvestissement	10′480′505	12′176′538	476′246	482′491	616′395	664′217
Résultat retenu pour réinvestissement						
(par part, en CHF)						
Catégorie I	42.51	38.91	18.15	15.07	1.48	1.21
Catégorie II	46.78	42.61	10.13	13.07	1.10	1,21
Catégorie III	48.84	44.34	19.89	16.54	1.82	1.49
Catégorie G	50.39	45.94	15.05	10101	1102	2117
	50.55	13.31				

ACTIONS VALEURS CO		ACTIONS HIGH DIVID		GLO INDEX		AMER INDE	
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
				63′304	74′861		
6′380′430	6′336′495	1′585′772	1'813'698	30′539′457	33'071'410	6′323′480	6′532′415
-31′596	137′587	13′348	668'696	338′257	183'251	-23′863	90'504
6'348'834	6'474'082	1′599′120	2'482'394	30′941′018	33′329′522	6'299'617	6'622'919
12							
933′255	614′072	40′235	34′453	873′659	978′347	188′941	214′724
	10′233		265		5′677		656
101′065	103′830	10′520	8′562	-148′936	163′723	-61′593	30′228
-1′615	96′094	2′957	677′638	85′398	155′458	262′276	80′546
1′032′717	824'229	53′712	720′918	810′121	1′303′205	389'624	326′154
5′316′117	5′649′853	1′545′408	1′761′476	30′130′897	32′026′317	5′909′993	6′296′765
9′662′055	18′106′893	-931′295	634′442	57′799′082	-36′030′340	26′273′591	-3′032′218
160/600	1/000/633	6/052	002/060	1/500/514	151/601	2/164/574	22/065
-160′680 <b>14′817′492</b>	-1′098′632 <b>22′658′114</b>	-6′053 <b>608′060</b>	803′869 <b>3′199′787</b>	-1′599′514 <b>86′330′465</b>	151′681 <b>-3′852′342</b>	-2′164′574 <b>30′019′010</b>	-32′865 <b>3′231′682</b>
14 617 492	22 050 114	608 060	3 199 767	80 330 403	-3 852 342	30 019 010	3 231 082
63′558′079	88′270′382	3′413′053	747′333	143′484′796	192′247′773	42′562′579	36′300′991
78′375′571	110'928'496	4'021'113	3'947'120	229'815'261	188'395'431	72′581′589	39'532'673
5′316′117	5'649'853	1′545′408	1′761′476	30'130'897	32'026'317	5'909'993	6'296'765
5′316′117	5'649'853	1′545′408	1′761′476	30′130′897	32'026'317	5′909′993	6′296′765
78.46	87.32	46.57	40.65	43.28	38.23	20.74	18.49
93.33	103.35	47.96	41.90	45.48	40.29	21.99	19.69
112.17	117.25	48.66	42.61	46.60	41.23	23.08	
121.88				47.63	42.31	23.24	20.87

	EUR INDE	OPE X (EI)	PACIFIC INDEX (PI)		ISR INDE	AEL X (II)
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de résultats						
Produits des actions suisses						
Produits des actions étrangères					74′730	87′413
Produits des fonds institutionnels IST	7′690′337	7′480′929	1′910′442	3′398′559		
Rétrocessions de tiers						
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	-39′553	199′415	-32′345	68′989	11′325	2′483
Total des produits	7′650′784	7′680′344	1′878′097	3′467′548	86′055	89′896
Déductions						
Intérêts passifs					39	38
Contributions aux frais administratifs	154′507	180′195	73′998	108′726	1′148	5′076
Commissions de distribution et de conseil payées à des tiers		325		137		
Autres frais	76′537	26′158	-23′758	16′367	10′242	7′437
Versement des produits courus lors du rachat de parts	696′220	196′967	-49'830	49′945	15′222	5′432
Total des charges	927′264	403'645	410	175′175	26'651	17′983
Produit net	6′723′520	7′276′699	1′877′687	3′292′373	59′404	71′913
Plus-values et moins-values en capital réalisées	-3'463'993	-14'857'420	-3′164′185	-17′507′686	-101′919	-320′928
Participation nette aux plus-values et moins-values des	3 103 333	11037 120	3 10 1 103	17 307 000	101 515	320 320
parts émises/rachetées durant l'exercice	290′102	588′012	450′280	1′381′881	10'890	18′025
Produit réalisé	3′549′629	-6′992′709	-836′218	-12'833'432	-31′625	-230′990
Plus-values et moins-values en capital non réalisées	23′531′846	47′721′359	8'699'643	37′012′114	926′824	135′837
Résultat total		40′728′650	7′863′425	24′178′682	895′199	-95′153
Emploi du produit net						
Produit net de l'exercice	6′723′520	7′276′699	1'877'687	3'292'373	59′404	71′913
Résultat retenu pour réinvestissement	6′723′520	7′276′699	1′877′687	3′292′373	59′404	71′913
Résultat retenu pour réinvestissement						
(par part, en CHF)						
Catégorie I	17.66	15.00	6.02	5.83		
Catégorie II	18.35	15.63	6.32	6.14		
Catégorie III	18.94			6.28	1.81	1.85
Catégorie G	19.02	16.24	6.61	6.44		
····J· = =	-5.52		0.01	<b>V.</b> 1.1		

	RNATIONALES ASRI)
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
1′190′872	1′712′868
	-255
1′190′872	1′712′613
31′730	33′270
-63′779	20′365
413	126′337
-31′636	179′972
1′222′508	4/500/644
1 222 508	1′532′641
2′715′359	2′187′122
2′715′359	2′187′122
2′715′359 -267′137	2′187′122 -485′884
2′715′359 -267′137	2′187′122 -485′884
2′715′359 -267′137 <b>3′670′730</b>	2′187′122 -485′884 <b>3′233′879</b>
2′715′359 -267′137 <b>3′670′730</b> 7′880′633	2′187′122 -485′884 <b>3′233′879</b> 6′201′481
2′715′359 -267′137 <b>3′670′730</b> 7′880′633 <b>11′551′363</b>	2′187′122 -485′884 <b>3′233′879</b> 6′201′481 <b>9′435′360</b>
2′715′359 -267′137 <b>3′670′730</b> 7′880′633 <b>11′551′363</b> 1′222′508	2'187'122 -485'884 <b>3'233'879</b> 6'201'481 <b>9'435'360</b> 1'532'641
2′715′359 -267′137 <b>3′670′730</b> 7′880′633 <b>11′551′363</b>	2′187′122 -485′884 <b>3′233′879</b> 6′201′481 <b>9′435′360</b>
2′715′359 -267′137 <b>3′670′730</b> 7′880′633 <b>11′551′363</b> 1′222′508	2'187'122 -485'884 <b>3'233'879</b> 6'201'481 <b>9'435'360</b> 1'532'641
2′715′359 -267′137 <b>3′670′730</b> 7′880′633 <b>11′551′363</b> 1′222′508	2'187'122 -485'884 <b>3'233'879</b> 6'201'481 <b>9'435'360</b> 1'532'641
2′715′359  -267′137 <b>3′670′730</b> 7′880′633 <b>11′551′363</b> 1′222′508  1′222′508	2'187'122 -485'884 <b>3'233'879</b> 6'201'481 <b>9'435'360</b> 1'532'641 1'532'641

		RICA		ROPE		DBAL
	SMALL MID	CAPS (ASM)	SMALL MID	CAPS (ESM)	SMALL MID	CAPS (GSM)
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de résultats						
Produits des fonds institutionnels IST	680′358	705′370	703′604	888'329	27′030	27′014
Produits des fonds institutionnels tiers						
Produits immobiliers						
Rétrocessions de tiers					137	
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	-61	-1′106	-81	-7	-57	-936
Total des produits	680′297	704′264	703′523	888′322	27′110	26′078
Déductions						
Intérêts passifs		216			306	
Contributions aux frais administratifs	36′052	26′310	54′970	46′390	4′762	1′954
Commissions de distribution et de conseil payées à	30 032	20 310	34 970	40 3 30	7702	1 954
des tiers						
Autres frais	35′450	30'426	13′173	13′349	1′396	647
Versement des produits courus lors du rachat de parts	-35	-824	-3'647	-9'065		
Total des charges	71′467	56′128	64'496	50'674	6′464	2′601
Produit net	608'830	648′136	639'027	837′648	20′646	23′477
Plus-values et moins-values en capital réalisées	-659′339	-608′973	237′729	-9'035'973	-64′942	-29′570
Participation nette aux plus-values et moins-values des	007 007	000370	237.723	3 000 37 0	0.5.2	25 57 6
parts émises/rachetées durant l'exercice	3	-814	-2'836	1'876'680	2	-2′883
Produit réalisé	-50′506	38′349	873′920	-6′321′645	-44′294	-8′976
Plus-values et moins-values en capital non réalisées	22′173′810	27′000′885	5′342′763	20'626'120	696′096	372′706
Résultat total		27'039'234	6′216′683	14′304′475	<b>651′802</b>	363′730
					001001	
Emploi du produit net						
Produit net de l'exercice	608'830	648′136	639'027	837'648	20'646	23′477
Résultat retenu pour réinvestissement	608′830	648′136	639′027	837′648	20'646	23′477
Résultat retenu pour réinvestissement						
(par part, en CHF)						
Catégorie I			30.60	39.14	3.19	6.23
Catégorie II	3.67	4.99	34.19	42.18	5.15	0.23
Catégorie III	5.07	1.55	37.46	44.93	5.26	6.53
Catégorie G	5.06	5.35	37.10	11.55	5.20	0.55
categorie c	5.00	5.55				

ACTIONS EI MARKETS		IMMO O SUISSE		IMMO I SUISSI		IMMO OI EUROPA	
30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
2/272/752	6.4/600			127′302			
2′373′752	64'629	64.62/765	6/70 4/0 44	6/650/020	6/207/240	1/454/566	4/747/405
210/460	121/071	6′162′765	6′794′941	6′659′038	6′207′319	1′451′566	1′717′405
218′469	121′871	212′508	734′110	1.4.4/2.00	60′000	4/2.4.4	FC/770
646′525	100′333	180′023	233′116	144′380	1′545′084	4′344	56′770
3′238′746	286′833	6′555′296	7′762′167	6′930′720	7′812′403	1′455′910	1′774′175
1′296	42	365	833	737		606	164
62′993	45′235	301′821	343′017	485′909	357′210	45′402	51′658
02 993	45 255	301 621	343 017	403 909	337 210	43 402	31 030
	74		1′913		669		13
43′227	29'636	322'891	407′724	523'659	498′660	211′246	215′944
193'690	38′003	947′727	1′196′417	121′295	972′668	4′494	182′012
301′206	112′990	1′572′804	1′949′904	1′131′600	1′829′207	261′748	449′791
2'937'540	173′843	4'982'492	5′812′263	5′799′120	5′983′196	1′194′162	1′324′384
-47′276	15′392	6′059′115	11'093'576	-79′526	-38′515	4′503′122	2'986'879
-31′984	7′994	-643′862	-1'491'602	-6'684	-3′946	-89′418	-249′252
2′858′280	197′229	10′397′745	15′414′237	5′712′910	5′940′735	5′607′866	4′062′011
8′374′411	919′996	5′376′090	-24′329′607	8′932′102	10′038′870	3′007′106	2′586′564
11′232′691	1′117′225	15′773′835	-8'915'370	14′645′012	15′979′605	8'614'972	6′648′575
2′937′540	173′843	4′982′492	5′812′263	5′799′120	5′983′196	1′194′162	1′324′384
2′937′540	173′843	4′982′492	5′812′263	5′799′120	5′983′196	1′194′162	1′324′384
21.30	0.88	21.75	19.74	2.77	3.14	19.16	20.03
22.11	1.47	22.55	20.63	2.94	3.30	20.30	21.21
22.46	1.79	23.53	21.56	3.14	3.49	21.40	22.05

	MIX OPTIMA 1			<b>KTA</b> <b>25</b> (MO25)	MIX OPTIMA	
	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2014	30.09.2013	30.09.2014	30.09.2013
Compte de résultats	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Produits des véhicules collectifs						
Marché Monétaire CHF	4′499	19′384	40′494	222′578	16′314	54′502
Obligations CHF ou hedgées CHF	393′038	375′756	3′652′880	4′179′887	589′325	660'694
Obligations en monnaies étrangères	84′219	69'435	1′330′828	1′292′885	226′012	190'853
Actions Suisses	44′041	38′116	1′276′836	1′448′950	279'655	292′049
Actions Etrangères	64′361	40′696	1′257′493	1′073′139	345′846	261′972
Immobilier Suisse	127′143	103′128	1′987′129	1′907′734	181′402	165′562
Immobilier Etranger	12, 113	103 120	383′097	284′094	64'051	32′771
Total des produits des véhicules collectifs	717′301	646′515	9′928′757	10'409'267	1′702′605	1′658′403
Intérêts bancaires Rétrocessions de tiers	2′122	2′781	42′251	36′635	7′038	6′541
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	18'683	17′630	154′710	207′664	34′786	15′895
Total des produits	738′106	666′926	10′125′718	10'653'566	1′744′429	1′680′839
Total aco produito	750 100	000 320	10 125 / 10	10 055 500	1744425	1 000 053
Déductions						
Intérêts passifs	88	202	1′375	4′111	79	709
Contributions aux frais administratifs	44′870	41′398	490′277	440′365	97′390	78′996
Commissions de distribution et de conseil payées à						
des tiers		250		9′536		328
Autres frais	18'890	17′135	295'265	280'812	52′224	47′227
Versement des produits courus lors du rachat de parts	3′806	8′934	136′441	242′277	2′843	4′559
Total des charges	67′654	67′919	923′358	977′101	152′536	131′819
Produit net	670′452	599′007	9′202′360	9'676'465	1′591′893	1′549′020
Plus-values et moins-values en capital réalisées	-84′728	87′789	4′557′135	3′818′048	828′323	-560′170
Participation nette aux plus-values et moins-values des	-04 /20	07 709	4 557 155	3 616 046	020 323	-300 170
parts émises / rachetées durant l'exercice	38′896	201'803	199′935	-267′218	37′090	150′303
Produit réalisé	624′620	888′599		13'227'295	2'457'306	1′139′153
	V-1. V-V				_ 107 000	
Plus-values et moins-values en capital non réalisées	1′537′363	-18'140	21′731′017	11'003'155	4'445'633	4′374′128
Résultat total	2′161′983	870′459	35'690'447	24'230'450	6'902'939	5′513′281
Emploi du produit net						
Produit net de l'exercice	670′452	599′007	9′202′360	9'676'465	1′591′893	1′549′020
Résultat retenu pour réinvestissement	670′452	599′007	9′202′360	9'676'465	1′591′893	1′549′020
Résultat retenu pour réinvestissement						
(par part, en CHF)						
Catégorie I	22.03	22.47	35.30	37.22	21.53	21.63
Catégorie II	24.00	24.34	38.44	40.51	23.36	23.34
Categorie II		21.51	30.11			
Catégorie III	21100	21.51	39.72	41.60	24.05	23.88

# Compte d'exploitation et bilan 2014

# Bilan au 30 septembre 2014 avant utilisation du bénéfice

Actif	<b>2014</b> CHF	<b>2013</b> CHF	Passif	<b>2014</b> CHF	<b>2013</b> CHF
Caisse	411	828	Passifs transitoires	1′145′481	1′348′288
Banques / poste	1′815′274	1'830'999	Provisions		
Obligations, dépôts à terme fixe			Capital de dotation	100'000	100'000
et fonds de placement	31′717′414	30'909'026	Réserves affectées	32'090'000	31′160′000
Impôts anticipés récupérables	10′016	29'686	Report de l'exercice précédent	5′464	1′859
Actifs transitoires	919′742	773′211			
Participation dans IST3 Fondation d'investissement	100′000				
Mobilier et machines		1			
Informatique		1	Excédent de recettes/Perte	1′221′912	933′605
Total des actifs	34′562′857	33′543′752	Total des passifs	34′562′857	33′543′752

Avoirs affectés au fonds de prévoyance CHF 680'000

# Compte de résultats du 1.10.2013 au 30.9.2014

Charges	<b>2014</b> CHF	<b>2013</b> CHF	Produits	<b>2014</b> CHF	<b>2013</b> CHF
			Contribution aux frais administratifs		
Comptabilité générale	5′355′023	4′517′534	Obligations Suisses	120'085	147′625
Marketing et publicité	436′889	418'623	Obligations Etrangères CHF	21′945	25′022
Réviseur	150′230	107′264	Governo Bond*	38′791	58′268
Autorité de surveillance	158′387	150′238	Governo Bond Hedged CHF*	8′448	11′551
			Governo Monde Fundamental	11′736	13′266
			Governo Monde Fundamental Hedged CHF	35'832	26'027
			Obligations Etrangères*	64′717	84'836
			Obligations Etrangères Hedged CHF*	44′414	35′404
			Obligations Emerging Markets	43′431	25′440
			Emprunts Convertibles Global Hedged CHF	88′380	75′987
			Actions Suisses Indexées SMI	198′744	226′160
			Actions Suisses SPI Plus	13′096	13′251
			Actions Suisses Alternative Indexing	23′580	24′775
			Actions Suisses Valeurs Complémentaires	223'083	182′991
			Actions Global High Dividend	21′785	16′520
			Globe Index*	200'401	161′219
			America Index	23′594	17′879
			Europe Index	26′772	24′286
			Pacific Index	9′571	12′822
			Israël Index	1′147	1′198
			Actions Internationales SRI	22′048	24′124
			America Small Mid Caps depuis 11.2012	32'678	24′380
			Europe Small Mid Caps	24′938	22'820
			Asia Pacific Small Mid Caps jusqu'en 06.2013	0	2′563
			Global Small Mid Caps depuis 12.2012	2′146	910
			Actions Emerging Markets	42'862	28′197
			Immo Optima Suisse	98'038	122'650
			Immo Invest Suisse	166′169	139'879
			Immo Optima Europe	23′851	24′325
			Immo Optima Asia Pacific jusqu'en 06.2013	0	4'425
			Mixta Optima 15	17′922	15′979
			Mixta Optima 25	213'692	213′337
			Mixta Optima 35	39′564	37′210
			Contribution totale aux frais admin.	1′903′460	1′845′326
			Commissions de distribution et de gestion	3'468'292	2′751′152
			Intérêts, dividendes et autres revenus	91′504	535′611
Excédent de recettes / Perte	1′221′912	933′605	Résultat sur propres placements	1′859′185	995′175
Total des charges	7′322′441	6′127′264	Total des produits	7′322′441	6′127′264

<sup>\*</sup> Fund of Funds

# Annexe au compte d'exploitation

IST a effectué un apport CHF 100'000 à titre de financement du capital de dotation et d'autres paiements anticipés de IST3 Fondation d'investissement. Dès que IST3 Fondation d'investissement aura opéré un nombre suffisant d'investissements, les versements reçus d'IST seront remboursés de manière échelonnée.

Durant la période sous revue, les frais administratifs se sont montés à CHF 6'100'529, contre CHF 5'193'659 pour l'exercice précédent. Ils sont présentés conformément à l'art. 48a OPP 2. L'augmentation des frais administratifs généraux par rapport à

l'exercice précédent s'explique par le lancement du nouveau groupe de placements IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE et la constitution de IST3 Fondation d'investissement en relation avec la création du groupe de placements IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL. Dans ce contexte, deux collaborateurs supplémentaires ont été engagés à Zurich. Une nouvelle collaboratrice a en outre été recrutée à Lausanne afin de renforcer la présence d'IST en Suisse romande. Le déménagement à la Manessestrasse 87 à Zurich a également occasionné des coûts additionnels. La provision pour frais de révision a été fixée

à CHF 150'000 pour l'exercice sous revue. Les surcoûts résultent du lancement des nouveaux groupes de placements et du durcissement des exigences réglementaires. Les frais de l'autorité de surveillance n'ont pas connu de variation notable. L'exercice précédent, des produits extraordinaires de CHF 371'930 avaient été comptabilisés sous rubrique « Intérêts, dividendes et autres produits ». Durant la période sous revue, des produits de CHF 91'504 ont été encaissés, contre CHF 163'681 pour l'exercice précédent.

## Variation du capital propre

	Capital de dotation	Réserves affectées	Bénéfice/perte issu du bilan²	Total
Situation le 30.09.2012¹	100′000	31′620′000	-458′142	31′261′858
Prélèvement		-460'000	460'000	
Produit (exercice 2012/2013)			933′605	933′605
Situation le 30.09.2013¹	100′000	31′160′000	935′464	32′195′464
Attribution		930′000	-930′000	
Produit (exercice 2013/2014)			1′221′912	1′221′912
Situation le 30.09.2014¹	100′000	32'090'000	1′227′376	33′417′376

<sup>1 &</sup>gt; Avant utilisation de l'excédent de recettes/la perte

#### Proposition du Conseil de fondation concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan 2014\*

	CHF
Report 2013	5′464
Excédent de recettes 2014	1′221′912
Total	1′227′376
Attribution aux réserves affectées	1′220′000
Report à nouveau	7′376

<sup>\*</sup> sous réserve de l'approbation de l'assemblée des investisseurs

Zürich, le 29 octobre 2014

IST Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel

Yvar Mentha Markus Anliker Président Directeur

<sup>2 &</sup>gt; Report de l'exercice précédent et produit net/pertes

# Annexe – Informations de base et commentaires

La Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel IST créée le 24 février 1967 est une fondation au sens des art. 80 ss. du Code civil suisse, en relation avec l'art. 53g ss. LPP (Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité). Elle sert à la prévoyance professionnelle. La fondation a son siège à Zurich ; elle est soumise à la surveillance de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP.

Les statuts d'IST sont datés du 4.12.1970 et ont été modifiés le 2.3.1982, le 2.6.1992, le 26.1.2004, le 11.1.2006, le 18.7.2007, le 22.11.2012 ainsi que le 22.11.2013. Les statuts et le règlement peuvent être téléchargés sur le site internet d'IST.

Les organes de la fondation sont l'assemblée des investisseurs, le Conseil de fondation et l'organe de révision.

Sont admis en qualité d'investisseurs d'IST :

- toutes les institutions de prévoyance professionnelle exonérées de l'impôt et domiciliées en Suisse qui sont exonérées de l'impôt à la source américain sur les dividendes des actions des sociétés américaines en vertu du protocole d'accord « Competent Authority Agreement » (CAA) signé le 25 novembre/3 décembre 2004 par les autorités fiscales suisses et américaines en vue de modifier la convention de double imposition américano-suisse du 2 octobre 1996 (CDI).
- les personnes chargées de la gestion des placements collectifs de ces institutions qui sont soumises à la supervision de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et investissent exclusivement les avoirs de ces institutions auprès de la fondation.

#### Assemblée des investisseurs

L'assemblée des investisseurs se compose des représentants des investisseurs. Ses tâches sont notamment les suivantes :

- Prise de décision sur les propositions soumises à l'autorité de surveillance concernant des modifications statutaires dans le cadre du but de la fondation
- Approbation et modification du règlement
- Election des membres du Conseil de fondation sous réserve de l'art. 10 al. 3 des statuts
- Désignation de l'organe de révision
- Prise de connaissance du rapport de révision
- Approbation des comptes de fortune et de résultats de la fortune de base et des groupes de placements ainsi que de l'annexe aux comptes annuels
- Décharge au Conseil de fondation et à la direction

#### Conseil de fondation

Le Conseil de fondation assume la responsabilité stratégique générale de la fondation. Il dispose pour ce faire de toutes les compétences qui ne sont pas réservées à l'assemblée des investisseurs. Le Conseil de fondation peut déléguer des tâches et nomme la direction.

## Organe de révision

L'organe de révision s'assure que le Conseil de fondation, la direction et les mandataires ont respecté les dispositions des statuts, des règlements, des directives de placement et des contrats de mandat et mis en œuvre les autres décisions de l'assemblée des investisseurs et du Conseil de fondation. Il vérifie les comptes annuels (bilan et compte de résultats de la fortune de base et des groupes de placements, y compris l'annexe) ainsi que l'affectation des produits nets conformément aux dispositions légales et réglementaires. Il contrôle les mesures prises dans le but de garantir la loyauté dans la gestion de fortune et s'assure que le Conseil de fondation a respecté les prescriptions en matière de loyauté. Les tâches de l'organe de révision sont régies par l'ordonnance sur les fondations de placement (OFP).

#### Loyauté et intégrité

Les mesures nécessaires pour garantir la loyauté et l'intégrité dans la gestion de fortune ont été prises. Le Conseil de fondation ainsi que les collaborateurs en charge des placements, de la gestion et du contrôle du patrimoine de prévoyance ont confirmé qu'ils respectaient les prescriptions en matière de loyauté et d'intégrité.

#### Placement de la fortune

Le 30.09.2014, le patrimoine d'IST était réparti entre la fortune de base et 32 groupes de placements indépendants les uns des autres et administrés de manière autonome. Cinq groupes de placements d'IST se composent exclusivement de parts d'autres produits d'IST. Les groupes de placements sont gérés par des gérants de fortune spécialisés. Les comités du Conseil de fondation « Marché et Produits » et « Mandats » formulent une politique de placement générale à l'intention du Conseil de fondation. Ils surveillent l'activité des mandataires chargés de la gestion des divers groupes de placements conformément aux directives d'investissement édictées par le Conseil de fondation et s'assurent de l'adéquation de la gamme de produits.

### Nouveaux groupes de placements :

– IST Immobilier Résidentiel Suisse (1er appel de capital valeur 10.09.2014) ; au 30.09.2014, aucun bien immobilier n'avait encore été acquis.

#### Renonciation à des garanties

IST confirme qu'elle n'a pas donné de garantie de cours, de rendement ou de plus-value.

## Respect des directives de placement

IST confirme que le respect des directives de placement conformément aux prescriptions de la CAFP a été vérifié par la société de révision Ernst & Young. Les manquements annoncés ainsi que les motifs et mesures prises pour y remédier ont été appréciés par le directeur de la fondation et par le comité du Conseil de fondation « Mandats ». Durant la période sous revue, aucun manquement n'a dû être communiqué au président du Conseil de fondation. Le solde débiteur sur le compte bancaire de certains groupes de placements à la date de clôture du bilan est de nature passagère et ne produit pas d'effet de levier intentionnel sur le portefeuille.

## Principes d'évaluation et de reddition des comptes

Confirmation de l'établissement des comptes annuels conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 26.

Les comptes annuels sont établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 26 et à l'ordonnance sur les fondations de placement (OFP). Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation.

#### Capitalisation

Lors de l'assemblée des investisseurs du 21 novembre 2007, les investisseurs ont décidé de ne plus distribuer les produits courus, mais de les capitaliser en les créditant aux groupes de placements concernés afin d'augmenter leur patrimoine. Les produits courus sont ajoutés à la valeur en capital des groupes de placements le 30 septembre de chaque exercice.

#### Principes de comptabilisation et de valorisation

Les placements sont valorisés sur la base des valeurs actuelles (prix du marché), comme l'exige la norme Swiss GAAP RPC 26. Les fonds immobiliers figurant dans les groupes de placements MIXTA OPTIMA et IMMO INVEST SUISSE sont valorisés aux prix du marché ou sur la base des cours communiqués par les sociétés de fonds concernées.

Les positions en monnaies étrangères des groupes de placements investis à l'étranger sont converties en francs suisses sur la base des taux de change publiés par WM Reuters (cours au comptant fixés à 16 h à Londres).

#### Rétrocessions encaissées et versées

Le produit des rétrocessions reçues de tiers pour d'autres placements collectifs est comptabilisé dans le compte de résultats du groupe de placements concerné.

La fondation n'a versé ni rétrocessions, ni commissions de vente ou de conseil à des tiers.

#### Prêt de titres

IST a conclu avec la banque dépositaire Banque Lombard Odier & Cie SA à Genève des conventions de prêt de titres conformes aux dispositions légales et réglementaires. Cette pratique a permis de générer, durant l'exercice, des revenus supplémentaires dans divers groupes de placements. Au terme de l'exercice 2014, les titres suivants étaient en prêt:

Prêts de titres (en 1'000 CHF)	30.09.2014	30.09.2013
IF IST2 Emprunts Convertibles Global Hedged CHF	18′337	
IF IST2 Actions suisses valeurs complémentaires	2′448	10′348
IF IST1 America Index	42′122	40′474
IF IST2 Europe Index	78′550	78′438
IF IST2 Pacific Index	15′303	33′908
IF IST2 Europe Small Mid Caps	7′926	9′323
IST Actions Suisses Alternative Indexing	490	
IST Immo Optima Europe	7′264	4′754

Aucun prêt de titre n'est effectué lorsque les produits escomptés ne sont pas proportionnels au risque encouru et que la prise de risque n'est pas rémunérée de façon adéquate.

### Optimisation fiscale

La fondation utilise des instruments de placement collectifs à des fins d'optimisation fiscale. Le recours à des fonds institutionnels créés spécialement pour IST permet d'éviter le droit de timbre de négociation sur titres et la TVA sur les frais de gestion qui pénalisent les fondations de placement. Les fonds de placement suivants créés spécialement pour IST/IST2 ont été utilisés :

- IF IST2 OBLIGATIONS SUISSES
- IF IST2 OBLIGATIONS ETRANGERES CHF
- IF IST2 EMPRUNTS CONVERTIBLES
  GLOBAL HEDGED CHF
- IF IST2 GOVERNO USD PLUS
- IF IST2 GOVERNO EURO PLUS
- IF IST2 GOVERNO YEN
- IF IST2 GLOBAL GOVERNMENT BOND

IF IST2 OBLIGATIONS ETRANGERES SELECT

- IF IST2 ACTIONS SUISSES SPI PLUS
- IF IST1 ACTIONS INTERNATIONALES SRI
- IF IST1 ACTIONS INTERNATIONALES
- IF IST1 AMERICA INDEX
- IF IST2 EUROPE INDEX
- IF IST2 PACIFIC INDEX
- IF IST1 AMERICA SMALL MID CAPS
- IF IST2 EUROPE SMALL MID CAPS

IF IST2 ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLEMENTAIRES

Le fonds institutionnel IST2 Emprunts Convertibles Global hedged CHF a été lancé durant l'exercice.

#### Chiffres-clés

Les chiffres-clés en ce qui concerne les frais, les rendements et les risques sont, dans la mesure du possible, publiés dans le rapport annuel sous une forme annualisée à 1, 5 et 10 ans (ou depuis le lancement) conformément aux directives CHS PP D-05/2013 « Chiffres-clés déterminants et autres renseignements devant être fournis par les fondations de placement ». Les chiffres-clés définis dans les directives de la CAFP concernant les indicateurs pour les groupes de placements immobiliers sont également publiés dans le rapport annuel. Les autres indicateurs de risque ainsi que les informations relatives à des indices peuvent être consultés sur notre site www.istfunds.ch (pour la première fois fin 2014).

#### **TER**

Les coûts liés à la gestion des groupes de placements sont publiés à la rubrique TER (total expense ratio). Cet indicateur comprend l'ensemble des commissions et frais imputés à la fortune des groupes de placements. Le TER est calculé conformément à la directive de la CAFP relative au calcul et à la publication du ratio de charges d'exploitation TER.

#### Calcul des performances

La performance présentée dans le rapport annuel pour chaque groupe de placements correspond au résultat par part dégagé durant une période déterminée. Comme tous les groupes de placements capitalisent leurs produits, la performance est calculée sur la base de la variation de la valeur nette d'inventaire. La performance sur 3, 5 et 10 ans est une moyenne géométrique des performances annuelles.

#### Volatilité

La volatilité (écart-type) renseigne sur les fluctuations des rendements mensuels par rapport à une valeur moyenne (valeur attendue).

#### Changement d'indice de référence

Durant l'exercice, aucun changement d'indice de référence n'a eu lieu au sein des groupes de placements.

#### Dépassement de la limite par débiteur et par société

Les groupes de placements gérés selon une stratégie adossée à un indice usuel ne doivent pas dépasser les limites par débiteur et par société fixées aux art. 54 et 54a OPP2 si cet indice comprend des poids lourds ; cette restriction ne s'applique pas aux groupes de placements mixtes. Pour le groupe de placements IMMO OPTIMA EUROPE, les conditions mentionnées à l'art. 26 al. 3 OFP et la directive CHS PP W-02/2014 ont été respectées.

#### **Affiliations**

- Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP)
- ASIP Association suisse des institutions de prévoyance
- Responsabilité dans la prévoyance professionnelle (Stiftung Eigenverantwortung)
- Association LPP renseignements

### **Autres informations**

Le groupe de placements IST OBLIGATIONS SUBSTITUTE CHF est en cours de liquidation. Le groupe de placements IST ISRAEL INDEX est exclusivement utilisé dans le cadre d'IST GLOBE INDEX (indice mondial MSCI).

Les principales positions des divers groupes de placements peuvent être consultées sur le site d'IST (www.istfunds.ch) à la rubrique Publications/rapports mensuels ou communiquées sur demande.

# Vue d'ensemble des conditions en vigueur le 30.09.2014

Des modifications sont possibles en tout temps sans préavis

Catégorie	Valeur	Taux des charges d'exploitation TERKGAST en % p.a.	dont TER fonds cibles externes en % p.a.	frais achat/ vente en pb	Méthode Forward Pricing	Gérant depuis
IST Marché	Monétaire CHF		Benchmark: C	iti CHF Eurodep	3 m	
I	3′025′231	0.12	0.07	0/0	FP3	Bank Syz AG
III	2′733′870	0.10	0.07	0/0	FP3	01.08.08
IST Obligation	ons Suisses		Benchmark: S	BI Domestic AA	A-BBB	
I	287′597	0.31	0.11	10/10	FP1	Bank Syz AG
II	2′902′859	0.23	0.11	10/10	FP1	01.09.09
III	2′902′867	0.19	0.11	10/10	FP1	
IST Obligation	ons Etrangères	s CHF	Benchmark: S	BI Foreign AAA-	BBB	
I	287′595	0.37	0.18		FP1	Swiss & Global AM
II	2′902′885	0.30	0.18	7/7	FP1	01.04.04
III	2'902'904	0.26	0.18	7/7	FP1	
IST Governo	Bond		Benchmark: 1	) JPM Customise	ed 2) IPM GBI	
I	277′252	0.42	0.19		FP1	Swiss & Global AM
II	2′902′911	0.30	0.19		FP1	01.04.04
III	2′902′918	0.24	0.19		FP1	02.0
IST Coverne	Bond Hedged			PM Customised		
I Governo	10'964'561	0.42	0.19		FP1	Swiss & Global AM
II	19′376′713	0.30	0.19		FP1	01.04.10
III	10′964′589	0.24	0.19		FP1	01.0 1.10
	Monde Funda				CH 2) IST Custor	migad CWE
I Governo	14'285'272	0.50	0.25		FP6	Lombard Odier AM
II	14′285′273	sur demande*	0.25		FP6	01.12.11
III	14′285′274	0.35	0.25		FP6	01.12.11
G	17′285′275	sur demande	0.23		FP6	
			Dan ahmanulu 1			T Customised CMFH
ISI Governo	14'285'276	mental Hedged CHF sur demande*	0.26		FP6	T Customised GWFH Lombard Odier AM
II	14′285′277	0.41	0.26	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	FP6	01.12.11
III	14′285′278	0.36	0.26		FP6	01.12.11
G	14′285′279	sur demande	0.20		FP6	
			Dan ahmanulu 1	-,-		ICDI
I Obligation	ons Etrangères 287'599	0.46	0.19		mised 2) JPM W	
II	2′903′043	0.46	0.19		FP1	Swiss & Global AM 01.04.04
III	2′903′045	0.25	0.19		FP1	01.07.07
_	ons Etrangères				sed Hedged CHI	
I	10′964′492	0.46	0.19		FP1	Swiss & Global AM
II	19′376′482	0.31	0.19		FP1	01.04.10
III	10′964′552	0.25	0.19	7/7		Luga
_	ons Emerging				al Div unhedged	
I	12′063′397	0.90	0.68	25/10		Wellington
II	19′372′050	0.82	0.68	25/10		01.01.11
III	19′372′410	0.78	0.68	25/10		
•		Global Hedged CHF				
I	4′493′575	0.83	0.54	10/10		Lombard Odier AM
II	19′506′361	0.69	0.54	10/10		01.10.08
III	4′493′674	0.62	0.54	10/10	FP6	

<sup>\*</sup> Cat. non encore ouverte

Catégorie	Valeur	Taux des charges d'exploitation TERKGAST en % p.a.	dont TER fonds cibles externes en % p. a.	frais achat/ vente en pb	Méthode Forward Pricing	Gérant depuis
<b>IST Actions</b>	Suisses Index	ées SMI	Benchmark: SI	MIC		
I	287′596	0.34		10/10	FP1	Lombard Odier AM
II	2′903′068	0.19		10/10	FP1	01.01.11
III	2′903′071	0.11		10/10	FP1	
G	13′456′022	sur demande		10/10	FP1	
<b>IST Actions</b>	Suisses SPI Pl	us	Benchmark: SI	PI		
I	2′733′872	0.39	0.18	6/6	FP1	Valiant Bank AG
II	2′903′078	sur demande*	0.18	6/6	FP1	01.03.13
III	2′903′079	0.27	0.18	6/6	FP1	
<b>IST Actions</b>	Suisses Alterna	tives Indexing	Benchmark: 1)	SPI 2) ASAI C	ustomised	
I	11′705′286	0.44		10/10	FP1	Zürcher Kantonalbank
II	11′705′287	sur demande*		10/10	FP1	01.10.10
III	11′705′288	0.20		10/10	FP1	
<b>IST Actions</b>	Suisses Valeur	s Complémentaires	Benchmark: SI	PI EXTRA		
I	287′594	0.64	0.18	11/11	FP1	Lombard Odier AM
II	2′903′072	0.50	0.18	11/11	FP1	01.03.07
III	2′903′074	0.33	0.18	11/11	FP1	
IST Globe I	ndex		Benchmark: M	SCI World ex-C	H net dividend	l reinvested
I	96′700	0.33	0.12	19/19	FP5	Pictet Asset Management
II	2′903′088	0.24	0.12	19/19	FP5	01.09.93
III	2′903′090	0.18	0.12	19/19	FP5	
G	2′256′493	0.15	0.12	19/19	FP5	
IST America	Index		Benchmark: M	SCI North Ame	rica net divide	nd reinvested
I	456'992	0.33	0.12	12/12	FP2	Pictet Asset Management
II	2'903'095	0.24	0.12	12/12	FP2	01.06.96
III	2′903′097	sur demande*	0.12	12/12	FP2	
G	2′256′502	0.15	0.12	12/12	FP2	
IST Europe	Index		Benchmark: M	SCI Europe ex-	CH net divider	nd reinvested
Ι	456'993	0.33	0.12	39/39	FP1	Pictet Asset Management
II	2′903′099	0.24	0.12	39/39	FP1	01.06.96
III	2′903′101	sur demande*	0.12	39/39	FP1	
G	2′256′507	0.15	0.12	39/39	FP1	
IST Pacific 1	index		Benchmark: M	SCI Pacific Free	net dividend	reinvested
I	456′994	0.33	0.12	18/18	FP4	Pictet Asset Management
II	2′903′107	0.23	0.12	18/18	FP4	01.06.96
III	2′903′108	0.17	0.12	18/18	FP4	
G	2′256′511	0.15	0.12	18/18	FP4	
IST Actions	Internationale	s SRI	Benchmark: 1)	MSCI World ex	c-CH net divide	end reinvested 2) DJ Sust. World TR
I	11′257′236	sur demande*	0.47	10/10	FP5	Swiss & Global AM
II	11′556′767	0.58	0.47	10/10	FP5	01.08.10
III	19′376′777	0.54	0.47	10/10		
G	11′257′239	sur demande		10/10	FP5	
<b>IST Actions</b>	Global High Di	vidend	Benchmark: 1)	MSCI World ex	c-CH ndr 2) S8	kP Dev. High Income NTR
I	14′316′840	0.79	0.57	10/10		Kempen Capital Mgmt
II	14′316′842	0.69	0.57	10/10		01.01.12
III	14'316'843	0.64	0.57	10/10	FP5	

<sup>\*</sup> Cat. non encore ouverte

Catégorie	Valeur	Taux des charges d'exploitation TERKGAST en % p.a.	dont TER fonds cibles externes en % p.a.	frais achat/ vente en pb	Méthode Forward Pricing	Gérant depuis
IST Global S	Small Mid Caps		Benchmark: M	SCI AC World S	C ndr	
I	20'068'511	0.92	0.65	30/30	FP5	IST Investmentstiftung
II	20'068'518	sur demande*	0.65	30/30	FP5	01.01.13
III	20'068'521	0.76	0.65	30/30	FP5	
IST America	Small Mid Cap	os	Benchmark: Ri	ussel 2500 TR		
I	4′493′560	sur demande*	0.54	25/25	FP2	Hermes Fund Managers
II	4'493'567	0.69	0.54	25/25	FP2	01.11.12
III	4′493′571	sur demande*	0.54	25/25	FP2	
G	19'655'212	sur demande		25/25	FP2	
IST Europe	Small Mid Caps		Benchmark: M	SCI Europe Sma	all (UK half we	ighted)
I	277′250	0.90	0.60	40/40		Kempen / Treadneedle
II	2′903′109	0.80	0.60	40/40		01.01.08
III	2′903′112	0.70	0.60	40/40		
IST Actions	Emerging Marl	kets	Renchmark: M	SCI Emerging M	larkets net Tot	al Return
I	2′353′012	0.91	0.71	25/45		Quoniam Asset Mgmt
II	2′903′169	0.84	0.71	25/45		01.08.12
III	2′903′174	0.80	0.71	25/45		
	ptima Suisse			KI Real Estate F		
I	1′478′761	1.28	0.85	20/20		Swiss & Global AM
II	2′903′115	1.20	0.85	20/20		01.01.03
III	2′903′116	1.10	0.85	20/20		01.01.03
		1.10	0.05	20/20	11.1	
	nvest Suisse	1.02	0.60	-500/100		ICT In a share a balifum a
I	2′903′122	1.03	0.60	<500/100	· ·	IST Investmentstiftung
II	2′903′120	0.94	0.60	<500/100	Prospekt	01.07.13
III	2′733′869	0.84	0.60	<500/100		
	lier Résidentie	l Suisse				
I	24′522′912		0.26	<500/<500	•	Fundamenta Group
I			0.26	<500/<500	Prospekt	01.07.14
IST Immo O	ptima Europe		Benchmark: G	PR 250 Europe	(UK 20%)	
I	1′952′317	0.61		40/40		Kempen Capital Mgmt
II	2′903′123	0.53		40/40		01.02.05
III	2′903′125	0.42		40/40	FP1	
IST Mixta O	ptima 15		Benchmark: M	O15 Customised	t	
I	1′952′316	0.63	0.34	10/10		IST Investmentstiftung
II	2′903′129	0.48	0.34	10/10		01.01.05
III	2′903′135	sur demande*	0.34	10/10	FP5	
IST Mixta O	ptima 25		Benchmark: 1)	Pictet BVG 93	2) BVG 25 (20	00)
I	277′251	0.66	0.36	10/10	FP5	IST Investmentstiftung
II	2′903′137	0.53	0.36	10/10	FP5	01.04.90
III	2′903′143	0.48	0.36	10/10	FP5	
IST Mixta O	ptima 35		Benchmark: M	O35 Customised	d	
I	1′952′320	0.64	0.34	10/10		IST Investmentstiftung
		0.51	0.34	10/10		01.01.05
II	2′903′147	0.51	0.34	10/10	IFJ	01.01.03

<sup>\*</sup> Cat. non encore ouverte

Vous trouverez le règlement tarifaire aux pages 86 & ss de ce rapport.

# La fondation de placement en tant que bénéficiaire de rétrocessions

Durant l'exercice sous revue, les rétrocession suivantes ont été encaissées et intégralement créditées aux groupes de placements concernées:

Reçues de	En faveur de	Crédit en CHF	
LOF2 Convert BD CHF IA	Emprunts Convertibles Global Hedged CHF	35′873	Rétrocession de commissions
CS Real Estate Fund SIAT	IST Immo Optima Suisse	212′508	Rétrocession de commissions
CS Real Estate FD Hospit	·		
CS Real Estate Livingplus			
CS Real Estate Prop Plus8			
Interswiss			
SWC Real Estate IFCA			
UBS Leman Residential F			
UBS Property Direct Resid			
UBS Swiss Comm Swissreal			
UBS Swiss Mixed SIMA			
UBS Swiss Resident Anfos			
IST Actions Suisses Alternative Indexing	Mixta Optima 15	2′122	Rétrocession de commissions
IST Actions Suisses Indexées SMI			
IST Actions Emerging Markets			
IST Marché Monétaire CHF			
IST Governo Monde Fundamental Hedged			
IST Immo Invest Suisse			
IST Immo Optima Suisse			
IST Obligations Etrangères Hedged CHF			
IST Obligations Emerging Markets			
Fullerton Asia Small CAP			
Neuberger Bermann EM Corp. Fund			
Zürcher Anlagestiftung Senior Loans			
IST Actions Suisses Alternative Indexing	Mixta Optima 25	42′251	Rétrocession de commissions
IST Actions Suisses Indexées SMI			
IST Actions Emerging Markets			
IST Marché Monétaire CHF			
IST Immo Invest Suisse			
IST Immo Optima Europe			
IST Immo Optima Suisse			
IST Obligations Emerging Markets			
IST Global Small Mid Caps			
IST2 Actions Suisses Minimum Variance			
Fullerton Asia Small CAP			
Neuberger Bermann EM Corp. Fund			
Zürcher Anlagestiftung Senior Loans			
Federated High Income Advantage Fund			

# Annexe – Informations de base et commentaires

Reçues de	En faveur de	Crédit en CHF	
IST Actions Suisses Alternative Indexing	Mixta Optima 35	7′038	Rétrocession de commissions
IST Actions Suisses Indexées SMI			
IST Actions Emerging Markets			
IST Marché Monétaire CHF			
IST Immo Invest Suisse			
IST Immo Optima Europe			
IST Immo Optima Suisse			
IST Obligations Emerging Markets			
IST Obligations Etrangères Hedged CHF			
IST2 Actions Suisses Minimum Variance			
Fullerton Asia Small CAP			
Neuberger Bermann EM Corp. Fund			
Zürcher Anlagestiftung Senior Loans			
Federated High Income Advantage Fund			
Quoniam-Emerging Markets Equities MinRisk	Actions Emerging Markets	218′469	Rétrocession de commissions
Fullerton Asia Small CAP	IST Global Small Mid Caps	137	Rétrocession de commissions

# Vue d'ensemble des instruments dérivés au 30 septembre 2014

Groupe de placements	Opérations à terme sur devises	<b>Valeur</b> en monnaie	Monnaie	Volume du contrat en CHF	Valeur de marché en CHF
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-5′750′000	AUD	-4'807'690	33′956
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-8'250'000	CAD	-7′053′998	-212′380
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-17'400'000	DKK	-2'821'424	15′895
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-2'450'000	NOK	-364′486	-11'404
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-58′750′000	EUR	-70′911′250	537′054
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-6'800'000	GBP	-10′533′676	-158′780
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-635′000′000	JPY	-5′531′231	84'404
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-3′700′000	NZD	-2′755′760	85′924
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-30′900′000	SEK	-4'095'943	-35′722
IST Obligations Etrangères Hedged CHF	Opération à découvert	-36′200′000	USD	-34′589′824	-1′783′152
Total				-143'465'282	-1'444'205
IST Governo Bond Hedged CHF	Opération à découvert	-2'400'000	DKK	-389′162	2′192
IST Governo Bond Hedged CHF	Opération à découvert	-15'600'000	EUR	-18'829'200	143′021
IST Governo Bond Hedged CHF	Opération à découvert	-3′300′000	GBP	-5′111′931	-77′055
IST Governo Bond Hedged CHF	Opération à découvert	-234′800′000	JPY	-2'045'249	31′210
IST Governo Bond Hedged CHF	Opération à découvert	-175′000	NZD	-130′340	4′064
IST Governo Bond Hedged CHF	Opération à découvert	-2'000'000	SEK	-265′110	-2′312
IST Governo Bond Hedged CHF	Opération à découvert	-6′500′000	USD	-6'210'880	-320′457
Total				-32′981′871	-219′337

Groupe de placements	Opérations à terme sur devises	<b>Valeur</b> en monnaie	Monnaie	Volume du contrat en CHF	Valeur de marché en CHF
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-7′340′000	USD	-7′013′517	-159′397
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-1′730′000	AUD	-1'446'488	12′885
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-5'200'000	BRL	-2'028'358	36′937
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-1'910'000	CAD	-1'633'107	-12'070
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-33′400′000	CZK	-1'465'642	-11′288
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-6'650'000	DKK	-1'078'303	-1'330
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-10'330'000	EUR	-12'468'310	-2'993
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-1'070'000	GBP	-1'657'505	-21′365
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-10′510′000	HKD	-1'293'256	-63'999
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-5'900'000	ILS	-1′530′047	3′137
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-261′100′000	JPY	-2′274′338	10′588
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-2'140'000'000	KRW	-1′937′770	-45′349
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-19'670'000	CNH	-3'042'489	-133'898
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-102′500′000	RUB	-2'476'041	62′558
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-32′100′000	MXN	-2′283′787	-30'648
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-5'100'000	MYR	-1'485'477	-30′265
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-13′100′000	NOK	-1'948'883	-12'658
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-1′260′000	NZD	-938′448	17'867
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-5'600'000	PLN	-1'618'567	-13'804
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-10'200'000	SEK	-1′352′059	-13'039
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-2'490'000	SGD	-1'865'657	-19′335
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-47′400′000	THB	-1′396′797	-49′935
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-4'240'000	TRY	-1′776′306	2′036
IST Governo Monde Fund. Hedged CHF	Opération à découvert	-14′340′000	ZAR	-1′212′734	13′306
Total				-57′223′885	-462′059
Total				-233'671'038	-2′125′601

Groupe de placements	Futures	Contrats	Monnaie	Volume du contrat en CHF	Valeur de marché en CHF
IST Actions Suisses Indexées SMI	Long SMI FUTURE DEC14	13	CHF	1′148′810	6′230
IST Actions Suisses Alternative Index.	Long SMI FUTURE DEC13	4	CHF	353′480	1′400
IST Actions Suisses Alternative Index.	Long SMI MID PRICE FUT DEC14	35	CHF	602′700	-9'100
Total				2′104′990	-1'470
IST Mixta Optima 25	Short SMI FUTURE DEC14	-110	CHF	-9'720'700	7′130
IST Mixta Optima 25	Short EURO STOXX50 FUTURE DEC14	-50	EUR	-1'945'081	15'691
IST Mixta Optima 25	Short S&P 500 FUTURE DEC14	-2	USD	-939′037	13′473
Total				-12'604'818	36′294
IST Mixta Optima 35	Short SMI FUTURE DEC14	-10	CHF	-883′700	-1'200
IST Mixta Optima 35	Short EURO STOXX50 FUTURE DEC14	-10	EUR	-389′016	3′138
IST Mixta Optima 35	Short S&P 500 E-MINI FUTURE DEC14	-30	USD	-281′711	4′035
Total				-1′554′427	5′973
Total				-12'054'255	40′797



Ernst & Young SA Maagplatz 1 Case postale CH-8010 Zurich Téléphone +41 58 286 31 11 Téléfax +41 58 286 30 04 www.ey.com/ch

A l'assemblée des investisseurs de

IST Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel, Zurich

Zurich, le 30 octobre 2014

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de IST Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel, comprenant le compte pertes et profits du groupe d'investissement, le compte d'administration, l'annexe et la demande d'approbation des résultats par le Conseil de fondation (pages 24 à 63) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2014.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 30 septembre 2014 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.



# Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 9 OFP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 10 OFP et 35 OPP 2.

Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements, à moins que ces tâches ne relèvent de la compétence de l'assemblée des investisseurs.

#### Nous avons vérifié

- ▶ si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- ▶ si les placements étaient conformes aux dispositions légales, statutaires et réglementaires, ainsi gu'aux directives de placement;
- ► si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance:
- ▶ si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été déclarés garantissaient les intérêts de la Fondation de placement.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce, à l'inclusion des directives de placement, ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Ernst & Young SA

Patrik Schaller Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) Meik Babylon Expert-réviseur agréé

# IST2 Fondation d'investissement

IST2 – Tour d'horizon	68
Evolution des groupes de placements	69
Rétrospective de l'exercice 2013/2014	70
Performance, volatilité et relevé de fortune	71
Comptes annuels des groupes de placements	72
Compte d'exploitation et bilan	74
Annexe au compte d'exploitation	76
Annexe – Informations de base et commentaires	77
Règlement tarifaire IST et IST2	86
Organes des fondations IST et IST2	88

#### **Fondation**

IST2 Fondation d'investissement a été fondée en 2006 par la Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel IST et compte actuellement 32 investisseurs.

# Investisseur et informations légales

Les investisseurs d'IST2 sont :

- des institutions de prévoyance et autres institutions exonérées de l'impôt ayant leur siège en Suisse qui ont pour but de servir la prévoyance professionnelle.
- les personnes chargées de la gestion des placements collectifs de ces institutions, qui sont soumises à la supervision de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et investissent exclusivement les avoirs de ces institutions auprès de la fondation.

Exercice	du $1^{\rm er}$ octobre au 30 septembre ; réinvestissement automatique des revenus (capitalisation) au début du mois d'octobre
Banque dépositaire	Banque Lombard Odier & Cie SA, Genève
Représentants au conseil de fondation	7 caisses de pension (investisseurs) et 2 experts indépendants
Exercice des droits de vote des actionnaires	Avec le soutien d'experts en matière de gouvernance d'entreprise, le Conseil de fondation exerce les droits de vote liés aux actions de sociétés suisses détenues par IST2
Organe de contrôle	Ernst & Young
Contrôle des investissements	Ernst & Young, comité «Mandats» du Conseil de fondation d'IST
Autorité de surveillance	Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP)

### Gestion des portefeuilles

La gamme de produits d'IST2 se compose de 2 groupes de placements (actions et fortune mixte) dont 1 groupe géré par un gestionnaire de fortune externe. La gestion des groupes de placements mixtes Mixta est assurée à l'interne par IST.

IST Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel
Unigestion
Valiant Bank

# Groupes de placements au 30 septembre 2014

	64.4
<b>44%</b> Groupes de placements mixtes	28.2
<b>56%</b> Groupes de placements en actions	36.2
en % de la fortune brute	en mio. CHF

# Evolution des groupes de placements au 30 septembre 2014

Groupes de placements	Fortune		Virement au compte de capital par part				Rendement et variation de la valeur d'une part	
		en Mio. CHF		en CHF		en %	en %	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Actions Suisses Minimum Variance *	55.4	n/a	11.43	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Actions Suisses SPI Plus	3.0	2.9	18.05	14.95	1.7%	1.8%	15.7%	27.4%
Groupe de placements en actions	58.4	2.9						
Mixta Optima Balanced	28.2	28.3	32.60	34.71	1.6%	1.8%	7.9%	5.6%
Groupe de placements mixte	28.2	28.3						
Fortune brute	86.6	31.2						
dont doubles imputations	22.2							
Fortune nette	64.4	31.2						

<sup>\*</sup> depuis 10.2013

Groupes de placements	Fortune		Variation de la fortune		Solde des souscriptiopn et rachats	Plus-value et moins-values en capital réalisés	Produit net
		en Mio. CHF	en Mio. CHF	en %	en Mio. CHF	en Mio. CHF	en Mio. CHF
	2014	2013	1.10.13	3-30.09.14	2014	2014	2014
Actions Suisses Minimum Variance *	55.4	n/a	55.40	n/a	50.1	4.7	0.6
Actions Suisses SPI Plus	3.0	2.9	0.10	3.4%	-0.3	0.4	0.0
Groupe de placements en actions	58.4	2.9	55.5	1913.8%	49.8	5.1	0.6
Mixta Optima Balanced	28.2	28.3	-0.10	-0.4%	-2.3	1.8	0.4
Groupe de placements mixte	28.2	28.3	-0.1	-0.4%	-2.3	1.8	0.4
Fortune brute	86.6	31.2	55.4	177.6%	47.5	6.9	1.0
dont doubles imputations	22.2		22.2	100.0%			
Fortune nette	64.4	31.2	33.2	106.4%			

<sup>\*</sup> depuis 10.2013

# Rétrospective de l'exercice 2013/2014

Durant la période sous revue, le patrimoine des groupes de placements de la Fondation IST2 a augmenté de 177.6 % à CHF 86.6 mios. Cette augmentation de CHF 55.4 mios résulte de plus-values pour CHF 6.9 mios, de souscriptions nettes pour CHF 47.5 mios ainsi que d'un excédent de recettes de CHF 1.0 mio.

Le groupe de placements ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE a été lancé le 30.10.2013. La taille du segment est de CHF 55.4 mios au 30.09.2014. Il a enregistré durant l'exercice des souscriptions pour CHF 50.1 mios ainsi qu'une plus-value de CHF 4.7 mios.

Le patrimoine du groupe de placements ACTIONS SUISSES SPI PLUS se monte à CHF 3.0 mios, en progression de CHF 0.1 mio (3.4%) par rapport à l'exercice précédent. Les mouvements enregistrés sont des rachats pour CHF 0.3 mio ainsi qu'une plus-value de CHF 0.4 mio.

Le patrimoine du groupe de placements MIXTA OPTIMA BALANCED se monte à CHF 28.2 mios. D'une année à l'autre, il a diminué de CHF 0.1 mio en raison de rachats nets pour CHF 2.3 mios, de plus-values pour un montant de CHF 1.8 mio ainsi que d'un excédent de recettes de CHF 0.4 mio.

# Performance, volatilité et relevé de fortune

### Performance et volatilité

		Perfo	rmance (annu	ualisée)	Volatilité (	(annualisée)
<b>Groupes de placements</b> Indices	Lancement	1 année	5 ans	10 ans	5 ans	10 ans
ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE III	10.2013	10.66%	_	_	_	-
SPI		11.10%	_	_	_	-
ACTIONS SUISSES SPI PLUS I	09.2007	15.70%	9.45%	-	10.00%	-
SPI		14.25%	9.75%	_	10.03%	-
MIXTA OPTIMA BALANCED I	09.2007	7.91%	4.76%	_	3.36%	-
MOB Customised		9.16%	5.24%	_	3.57%	-

# Vue d'ensemble des indices de référence

Une description des indices de référence des groupes de placements est disponible sur notre site internet www.istfunds.ch.

# Fortune au 30 septembre de l'exercice 2014

Fortunes en mio. CHF	2014	2013
Actions Suisses Minimum Variance depuis 10.2013	55.4	
Actions Suisses SPI Plus	3.0	2.9
Mixta Optima Balanced	28.2	28.3
Fortune brute	86.6	31.2
dont doubles imputations	22.2	
Fortune nette	64.4	31.2

# Comptes annuels des groupes de placements au 30 septembre 2014

	ACTIONS MINIMUM VAR		ACTIONS S		MIXTA OPTIMA BALANCED (MOB)	
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF
Compte de fortune						
Dont exposition à des véhicules collectifs						
Marché Monétaire CHF					605′146	1′808′735
Obligations CHF ou hedgées CHF					12′216′088	12′173′521
Obligations en monnaies étrangères					2′838′919	2′831′278
Actions Suisses	54′875′558		2′960′390	2′861′412	5′131′286	4′390′238
Actions Etrangères					3'462'173	3'625'933
Immobilier Suisse					3′147′048	2'658'248
Immobilier Etranger					608′138	649′308
Total des parts de véhicules collectifs	54′875′558		2′960′390	2′861′412	28'008'798	28′137′261
Liquidités (avoirs à vue)	144′624		2′690	9′148	225′276	185′349
Autres actifs	417′231				5′262	4'696
Fortune totale	55'437'413		2′963′080	2'870'560	28'239'336	28′327′306
./. Engagements	-5′238		-549	-527	-7′204	-6′957
Fortune nette	55′432′175		2′962′531	2′870′033	28'232'132	28'320'349
Variation de la fortune nette			2/070/022	0/04 4/700	20/220/242	25/252/202
Fortune au début de l'exercice			2′870′033	8′014′789	28′320′349	25′259′309
Souscriptions	50′098′518				623′736	6′046′342
Rachats			-338′371	-6′216′134	-2'875'190	-4′458′085
Produit total de l'exercice	5′333′657		430′869	1′071′378	2′163′237	1′472′783
Fortune au terme de l'exercice	55′432′175		2′962′531	2′870′033	28′232′132	28′320′349
Evolution du nombre de parts en circulation						
Position au début de l'exercice			2′781	9'893	14'293	13'460
Nombre de parts émises	50'090				311	3′209
Nombre de parts rachetées			-300	-7′112	-1′399	-2′376
Position au terme de l'exercice	50′090		2′481	2′781	13′205	14′293
Valous d'inventaire (par part en CUE)						
<b>Valeur d'inventaire</b> (par part, en CHF) Catégorie I			1′193.88	1′031.85	2′138.08	1′981.42
Catégorie II						
<del>-</del>	1/100.05					
Catégorie III	1′106.65					

	ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE (ASMV)		ACTIONS S		MIXTA OPTIMA BALANCED (MOB)		
	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	30.09.2014 CHF	30.09.2013 CHF	
Compte de résultats							
Produits des véhicules collectifs					0/0.42	11/555	
Marché Monétaire CHF					9′943 280′526	11′555	
Obligations CHF ou hedgées CHF Obligations en monnaies étrangères					43′070	236′469 61′977	
Actions Suisses	318′600		50′667	48′718	79′574	107′663	
Actions Etrangères	310 000		30 007	40 / 10	48′301	57′309	
Immobilier Suisse					49′958	63′798	
Immobilier Etranger					9′781	17′003	
Total des produits des véhicules collectifs	318′600		50′667	48′718	521′153	555′774	
Intérêts bancaires							
Rétrocessions de tiers	305′720				1′950	17′106	
Rachat de produits courus lors de l'émission de parts	921				1′428	7′216	
Total des produits	625'241		50'667	48′718	524′531	580'096	
Déductions							
Intérêts passifs					239	129	
Contributions aux frais administratifs	34′327		5′802	6′380	67′198	64′180	
Commissions de distribution et de conseil payées à des tiers				960		1′365	
Autres frais	18′319		679	1′006	17′978	16′752	
Versement des produits courus lors du rachat de parts	10313		-609	-1′199	8′613	1′492	
Total des charges	52′646		5′872	7′147	94′028	83′918	
Produit net	572′595		44′795	41′571	430′503	496′178	
Plus-values et moins-values en capital réalisées			31′675	99′483	453′340	223′935	
Participation nette aux plus-values et moins-va- lues des parts émises/rachetées durant l'exercice				-13′991	-57′333	3′014	
Produit réalisé	572′595		76′470	127′063	826′510	723′127	
Plus-values et moins-values en capital non réalisées	4′761′062		354′399	944′315	1′336′727	749′656	
Résultat total	5′333′657		430′869	1′071′378	2′163′237	1′472′783	
Emploi du produit net							
Produit net de l'exercice	572′595		44′795	41′571	430′503	496′178	
Résultat retenu pour réinvestissement	572′595		44′795	41′571	430′503	496′178	
Résultat retenu pour réinvestissement							
(par part, en CHF)							
Catégorie I			18.05	14.95	32.60	34.71	
Catégorie II							
Catégorie III	11.43						

# Compte d'exploitation et bilan 2014

# Bilan au 30 septembre 2014 avant utilisation du bénéfice

Actifs	<b>2014</b> CHF	<b>2013</b> CHF	Passifs	<b>2014</b> CHF	<b>2013</b> CHF
Banques / poste	172′841	120′787	Passifs transitoires	96′500	47′800
Impôts anticipés récupérables	144′996	145′785	Widmungsvermögen	100'000	100'000
Actifs transitoires	10'890	6′914	Capital de dotation	121'000	96'000
			Réserves affectées	4′686	8′999
			Excédent de recettes	6′541	20'687
Total des actifs	328′727	273′486	Total de passifs	328′727	273′486

# Compte de résultats du 1.10.2013 au 30.09.2014

Charges	<b>2014</b> CHF	<b>2013</b> CHF	Produits	<b>2014</b> CHF	<b>2013</b> CHF
			Contribution aux frais administratifs		
Comptabilité générale	86′380	37′600	Actions Suisses SPI Plus	2′443	3′383
Marketing et publicité	11′587	6′392	Actions Suisses Minimum Variance	19'615	
Réviseur	7′735	11′260	Mixta Optima Balanced	23′373	22'090
Autorité de surveillance	4′444	3′006	Contribution totale aux frais admin.	45'431	25′473
			Commissions de distribution et de gestion		
				70'659	52′925
			Intérêts, dividendes, honoraires,		
			commissions	1′386	2′013
Excédent de recettes	6′541	20'687	Plus-value des placements propres	-789	-1'466
Total des charges	116'687	78′945	Total des produits	116'687	78′945

# Annexe au compte d'exploitation

Durant la période sous revue, les frais administratifs se sont montés à CHF 110'146, contre CHF 58'258 pour l'exercice précédent. Ils sont présentés conformément à l'art. 48a OPP 2. L'augmentation des frais administratifs généraux par rapport à l'exercice précédent s'explique par le lancement

du nouveau groupe de placements IST2 ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE, qui a par ailleurs conduit à l'engagement d'une nouvelle collaboratrice dans le but de renforcer notre présence en Suisse romande. Le déménagement à la Manessestrasse 87 à Zurich a également occasionné des coûts

additionnels. Les contributions aux frais administratifs et les indemnités de distribution totalisent CHF 116'090, contre CHF 78'398 pour l'exercice précédent. Ces produits additionnels résultent du lancement du nouveau groupe de placements IST2 ACTIONS SUISSES MINIMUM VARIANCE.

# Variation du capital propre en CHF

	Capital de dotation	Réserves affectées	Bénéfice issu du bilan²	Total
Situation le 30.09.2012 <sup>1</sup>	100′000	66′000	38′999	204′999
Attribution		30′000	-30'000	
Excédent de recettes (exercice 2012/2013)			20′687	20'687
Situation le 30.09.2013 <sup>1</sup>	100'000	96′000	29'686	225'686
Attribution		25′000	-25′000	
Excédent de recettes (exercice 2013/2014)			6′541	6′541
Situation le 30.09.2014 <sup>1</sup>	100′000	121′000	11′227	232′227

<sup>1 &</sup>gt; Avant utilisation de l'excédent des recettes 2 > Report et produit net

# Proposition du Conseil de fondation concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan 2014\*

	CHF
Report 2013	4′686
Excédent de recettes 2014	6′541
Total	11′227
Attribution aux réserves affectées	5′000
Report à nouveau	6′227

<sup>\*</sup> sous réserve de l'approbation de l'assemblée des investisseurs

Zürich, le 29 octobre 2014

IST2 Fondation d'investissement

Yvar Mentha Markus Anliker Président Directeur

# Annexe – Informations de base et commentaires

La Fondation IST2 créée le 21 décembre 2006 est une fondation au sens des art. 80 ss. du Code civil suisse, en relation avec l'art. 53g ss. LPP (Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité). Elle sert à la prévoyance professionnelle. La fondation a son siège à Zurich ; elle est soumise à la surveillance de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP.

Les statuts d'IST2 sont datés du 21.12.2006 et ont été modifiés le 22.11.2012 et le 22.11.2013. Les statuts et le règlement peuvent être téléchargés sur le site internet d'IST. Les organes de la fondation sont l'assemblée des investisseurs, le Conseil de fondation et l'organe de révision.

Sont admis en qualité d'investisseurs d'IST2:

 Les institutions de prévoyance et les autres institutions exonérées de l'impôt domiciliées en Suisse et servant à la prévoyance professionnelle, ainsi que les personnes chargées de la gestion des placements collectifs de ces institutions qui sont soumises à la supervision de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et investissant exclusivement les avoirs de ces institutions auprès de la fondation.

#### Assemblée des investisseurs

L'assemblée des investisseurs se compose des représentants des investisseurs. Ses tâches sont notamment les suivantes :

- Prise de décision sur les propositions soumises à l'autorité de surveillance concernant des modifications statutaires dans le cadre du but de la fondation
- Approbation et modification du règlement
- Election des membres du Conseil de fondation sous réserve de l'art. 10 al. 3 des statuts
- Désignation de l'organe de révision
- Prise de connaissance du rapport de révision
- Approbation des comptes de fortune et de résultats de la fortune de base et des groupes de placements ainsi que de l'annexe aux comptes annuels
- Décharge au Conseil de fondation et à la direction

#### Conseil de fondation

Le Conseil de fondation assume la responsabilité stratégique générale de la fondation. Il dispose pour ce faire de toutes les compétences qui ne sont pas réservées à l'assemblée des investisseurs. Le Conseil de fondation peut déléguer des tâches et nomme la direction.

### Organe de révision

L'organe de révision s'assure que le Conseil de fondation, la direction et les mandataires ont respecté les dispositions des statuts, des règlements, des directives de placement et des contrats de mandat et mis en œuvre les autres décisions de l'assemblée des investisseurs et du Conseil de fondation. Il vérifie les comptes annuels (bilan et compte de résultats de la fortune de base et des groupes de placements, y compris l'annexe) ainsi que l'affectation des produits nets conformément aux dispositions légales et réglementaires. Il contrôle les mesures prises dans le but de garantir la loyauté dans la gestion de fortune et s'assure que le Conseil de fondation a respecté les prescriptions en matière de loyauté. Les tâches de l'organe de révision sont régies par l'ordonnance sur les fondations de placement (OFP).

## Loyauté et intégrité

Les mesures nécessaires pour garantir la loyauté et l'intégrité dans la gestion de fortune ont été prises. Le Conseil de fondation ainsi que les collaborateurs en charge des placements, de la gestion et du contrôle du patrimoine de prévoyance ont confirmé qu'ils respectaient les prescriptions en matière de loyauté et d'intégrité.

#### Placement de la fortune

Le 30.09.2014, le patrimoine d'IST2 était réparti entre la fortune de base et 3 groupes de placements indépendants les uns des autres et administrés de manière autonome. Les groupes de placements sont gérés par des gérants de fortune spécialisés.

Les comités du Conseil de fondation « Marché et Produits » et « Mandats » formulent une politique de placement générale à l'intention du Conseil de fondation. Ils surveillent l'activité des mandataires chargés de la gestion des divers groupes de placements conformément aux directives d'investissement édictées par le Conseil de fondation et s'assurent de l'adéquation de la gamme de produits.

Nouveau groupe de placements :

- IST2 Actions Suisses Minimum Variance (valeur 30.10.2013)

#### Renonciation à des garanties

IST2 confirme qu'elle n'a pas donné de garantie de cours, de rendement ou de plus-value.

#### Respect des directives de placement

IST2 confirme que le respect des directives de placement conformément aux prescriptions de la CAFP a été vérifié par la société de révision Ernst & Young. Les manquements annoncés ainsi que les motifs et mesures prises pour y remédier ont été appréciés par le directeur de la fondation et par le comité du Conseil de fondation « Mandats ». Durant la période sous revue, aucun manquement n'a dû être communiqué au président du Conseil de fondation. Le solde débiteur sur le compte bancaire de certains groupes de placements à la date de clôture du bilan est de nature passagère et ne produit pas d'effet de levier intentionnel sur le portefeuille.

# Principes d'évaluation et de reddition des comptes

Confirmation de l'établissement des comptes annuels conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 26.

Les comptes annuels sont établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC 26 et à l'ordonnance sur les fondations de placement (OFP). Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation.

#### Capitalisation

Lors de l'assemblée des investisseurs du 21 novembre 2007, les investisseurs ont décidé de ne plus distribuer les produits courus, mais de les capitaliser en les créditant aux groupes de placements concernés afin d'augmenter leur patrimoine. Les produits courus sont ajoutés à la valeur en capital des groupes de placements le 30 septembre de chaque exercice.

#### Principes de comptabilisation et de valorisation

Les placements sont valorisés sur la base des valeurs actuelles (prix du marché), comme l'exige la norme Swiss GAAP RPC 26. Les fonds immobiliers figurant dans le groupe de placements IST2 MIXTA OPTIMA BALANCED sont valorisés aux prix du marché ou sur la base des cours communiqués par les sociétés de fonds concernées.

Les positions en monnaies étrangères des groupes de placements investis à l'étranger sont converties en francs suisses sur la base des taux de change publiés par WM Reuters (cours au comptant fixés à 16 h à Londres).

#### Rétrocessions encaissées et versées

Le produit des rétrocessions reçues de tiers pour d'autres placements collectifs est comptabilisé dans le compte de résultats du groupe de placements concerné.

La fondation IST2 n'a versé ni rétrocessions, ni commissions de vente ou de conseil à des tiers.

#### Prêt de titres

IST2 a conclu avec la banque dépositaire Banque Lombard Odier Darier & Cie SA à Genève des conventions de prêt de titres conformes aux dispositions légales et réglementaires. Cette pratique a permis de générer, durant l'exercice, des revenus supplémentaires dans divers groupes de placements. Au terme de l'exercice 2014, aucun prêt de titres n'était en cours.

#### Optimisation fiscale

La fondation utilise des instruments de placement collectifs à des fins d'optimisation fiscale. Le recours à des fonds institutionnels créés spécialement pour IST permet d'éviter le droit de timbre de négociation sur titres et la TVA sur les frais de gestion qui pénalisent les fondations de placement. Les fonds de placement suivants créés spécialement pour IST/IST2 ont été utilisés :

- IF IST2 OBLIGATIONS SUISSES
- IF IST2 OBLIGATIONS ETRANGERES CHF
- IF IST2 EMPRUNTS CONVERTIBLES GLOBAL HEDGED CHF
- IF IST2 GOVERNO USD PLUS
- IF IST2 GOVERNO EURO PLUS
- IF IST2 GOVERNO YEN
- IF IST2 GLOBAL GOVERNMENT BOND
- IF IST2 OBLIGATIONS ETRANGERES SELECT
- IF IST2 ACTIONS SUISSES VALEURS COMPLEMENTAIRES
- IF IST2 ACTIONS SUISSES SPI PLUS
- IF IST1 ACTIONS INTERNATIONALES SRI
- IF IST1 ACTIONS INTERNATIONALES
- IF IST1 AMERICA INDEX
- IF IST2 EUROPE INDEX
- IF IST2 PACIFIC INDEX
- IF IST1 AMERICA SMALL MID CAPS
- IF IST2 EUROPE SMALL MID CAPS

Le fonds institutionnel IST2 Emprunts Convertibles Global hedged CHF a été lancé durant l'exercice.

#### Chiffres-clés

Les chiffres-clés en ce qui concerne les frais, les rendements et les risques sont, dans la mesure du possible, publiés dans le rapport annuel sous une forme annualisée à 1, 5 et 10 ans (ou depuis le lancement) conformément aux directives CHS PP D-05/2013 « Chiffresclés déterminants et autres renseignements devant être fournis par les fondations de placement ». Les chiffres-clés définis dans les directives de la CAFP concernant les indicateurs pour les groupes de placements immobiliers sont également publiés dans le rapport annuel. Les autres indicateurs de risque ainsi que les informations relatives à des indices peuvent être consultés sur notre site www.istfunds.ch (pour la première fois fin 2014).

#### **TFR**

Les coûts liés à la gestion des groupes de placements sont publiés à la rubrique TER (total expense ratio). Cet indicateur comprend l'ensemble des commissions et frais imputés à la fortune des groupes de placements. Le TER est calculé conformément à la directive de la CAFP relative au calcul et à la publication du ratio de charges d'exploitation TER.

#### Calcul des performances

La performance présentée dans le rapport annuel pour chaque groupe de placementscorrespond au résultat par part dégagé durant une période déterminée. Comme tous les groupes de placements capitalisent leurs produits, la performance est calculée sur la base de la variation de la valeur nette d'inventaire. La performance sur 3, 5 et 10 ans est une moyenne géométrique des performances annuelles.

### Volatilité

La volatilité (écart-type) renseigne sur les fluctuations des rendements mensuels par rapport à une valeur moyenne (valeur attendue).

#### Changement d'indice de référence

Durant l'exercice, aucun changement d'indice de référence n'a eu lieu au sein des groupes de placements.

# Dépassement de la limite par débiteur et par société

Les groupes de placements gérés selon une stratégie adossée à un indice usuel ne doivent pas dépasser les limites par débiteur et par société fixées aux art. 54 et 54a OPP2 si cet indice comprend des poids lourds ; cette restriction ne s'applique pas aux groupes de placements mixtes. Aucun groupe de placement n'est soumis à l'art. 26 al. 3 OFP et à la directive CHS PP W-02/2014.

#### **Affiliations**

- Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP)
- ASIP Association suisse des institutions de prévoyance
- Responsabilité dans la prévoyance professionnelle (Stiftung Eigenverantwortung)
- Association LPP renseignements

### **Autres informations**

Les principales positions des divers groupes de placements peuvent être consultées sur le site d'IST (www.istfunds.ch) à la rubrique Publications/rapports mensuels ou communiquées sur demande.

# Vue d'ensemble des conditions en vigueur le 30.09.2014

Des modifications sont possibles en tout temps sans préavis

Catégorie	Valeur	Taux des charges d'exploitation TERKGAST en % p.a.	dont TER fonds cibles externes en % p.a.	frais achat/ vente en pb	Méthode Forward Pricing	Gérant depuis
IST2 Actions	Suisses Minimi	um Variance	Benchmark: SI	PI		
I	sur demande*	sur demande*	0.48	10/10	FP3	Unigestion, Genève
II	sur demande*	sur demande*	0.48	10/10	FP3	30.10.13
III	22′431′333	0.59	0.48	10/10	FP3	
IST2 Actions	Suisses SPI Plu	ıs	Benchmark: SI	PI		
I	3′237′591	0.39	0.18	6/6	FP1	Valiant Bank AG
II	3′237′598	sur demande*	0.18	6/6	FP1	01.03.13
III	3′237′610	sur demande*	0.18	6/6	FP1	
IST2 Mixta O	ptima Balance	ı	Benchmark: M	OB Customised		
I	3′237′560	0.65	0.36	10/10	FP5	IST Investmentstiftung
II	3′237′571	sur demande*	0.36	10/10	FP5	01.09.07
III	3′237′582	sur demande*	0.36	10/10	FP5	

<sup>\*</sup> Cat. non encore ouverte

Vous trouverez le règlement tarifaire aux pages 86 & ss de ce rapport.

# La fondation de placement en tant que bénéficiaire de rétrocessions

Durant l'exercice sous revue, les rétrocession suivantes ont été encaissées et intégralement créditées aux groupes de placements concernées:

Reçues de	En faveur de	Crédit en CHF	
Unigestion Swiss Equities Min. Variance	IST2 Actions Suisse Minimum Variance	305′720	Rétrocession de commissions
Fullerton Asia Small CAP	IST2 Mixta Optima Balanced	1′950	Rétrocession de commissions
Neuberger Bermann EM Corp. Fund			
Zürcher Anlagestiftung Senior Loans			
Federated High Income Advantage Fund			

# Vue d'ensemble des instruments dérivés au 30 septembre 2014

Groupe de placements	Futures	Contrats	Monnaie	Volume du contrat en CHF	Valeur de marché en CHF
IST2 Mixta Optima Balanced	Short SMI FUTURE DEC14	-5	CHF	-441′850	-600
IST2 Mixta Optima Balanced	Short EURO STOXX50 FUTURE DEC14	-3	EUR	-116′705	941
Total				-558′555	341



Ernst & Young SA Maagplatz 1 Case postale CH-8010 Zurich Téléphone +41 58 286 31 11 Téléfax +41 58 286 30 04 www.ey.com/ch

A l'assemblée des investisseurs de IST2 Fondation d'investissement, Zurich

Zurich, le 30 octobre 2014

# Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de IST2 Fondation d'investissement, comprenant le compte pertes et profits du groupe d'investissement, le compte d'administration, l'annexe et la demande d'approbation des résultats par le Conseil de fondation (pages 72 à 81) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2014.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 30 septembre 2014 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.



# Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément (art. 9 OFP) et d'indépendance (art. 34 OPP 2) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous avons également procédé aux vérifications prescrites aux art. 10 OFP et 35 OPP 2.

Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements, à moins que ces tâches ne relèvent de la compétence de l'assemblée des investisseurs.

#### Nous avons vérifié

- ▶ si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- ▶ si les placements étaient conformes aux dispositions légales, statutaires et réglementaires, ainsi gu'aux directives de placement;
- ► si les mesures destinées à garantir la loyauté dans l'administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêts étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- ▶ si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été déclarés garantissaient les intérêts de la Fondation de placement.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce, à l'inclusion des directives de placement, ont été respectées.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Ernst & Young SA

Patrik Schaller Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) Meik Babylon Expert-réviseur agréé

# Règlement tarifaire IST Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur

Situation au 30.09.2014; toutes les indications sont susceptibles de modifications sans préavis

En vertu de l'art. 10 du Règlement de fondation, le Conseil de fondation édicte le règlement tarifaire suivant :

Désignation de la catégorie	volume de placement nécessaire par groupe de placements et par investisseur	
Catégorie I	< CHF 10 Mio	
Catégorie II	CHF 10 Mio – CHF 30 Mio	
Catégorie III	CHF 30 Mio – CHF 50 Mio	
Catégorie G	> CHF 50 Mio	

Pour IST Marché Monétaire CHF: Catégorie I < CHF 5 Mio, Catégorie III > CHF 5 Mio. Les investisseurs disposant d'un volume total supérieur à CHF 40 Mio (IST Marché Monétaire CHF excepté) ont accès à la catégorie II pour tous les groupes de placements.

Pour les groupes de placements indiciels IST GLOBE INDEX, IST AMERICA INDEX, IST EUROPE INDEX et IST PACIFIC INDEX, les conditions sont les suivantes:

Désignation de la catégorie	volume de placement cumulé nécessaire pour les groupes de placements indiciels	
Catégorie I	< CHF 10 Mio	
Catégorie II	CHF 10 Mio – CHF 50 Mio	
Catégorie III	CHF 50 Mio – CHF 100 Mio	
Catégorie G	> CHF 100 Mio	

# Taux des charges d'exploitation TERKGAST

- Le calcul du taux des charges d'exploitation s'effectue conformément à la directive de la Conférence des administrateurs de fondations de placement (KGAST/CAFP). Il est reconnu par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) et correspond en grande partie au TER de la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA).
- Le taux des charges d'exploitation TER<sub>KGAST</sub> couvre toutes les prestations liées à la gestion de la Fondation et des groupes de placements, à l'exception des coûts mentionnés ci-dessous.
  - Les coûts suivants sont implicites ou sont imputés en sus aux groupes de placements :
  - a tous les frais de transaction au sein des groupes de placements
  - b retenues fiscales éventuelles

#### Frais de souscription et de rachat (achat/vente)

Méthode appliquée lors de la souscription et du rachat de parts des groupes de placements

- 1. NAV (Net Asset Value = valeur nette d'inventaire VNI)
- 2. Prix d'émission (souscription) = NAV + frais (couverture des coûts de transactions et des retenues fiscales éventuelles).
- 3. Prix de rachat = NAV frais (couverture des coûts de transactions et des retenues fiscales éventuelles).

Les frais comprennent les coûts de transactions ainsi que les éventuelles retenues fiscales, éléments qui ne font pas partie du taux des charges d'exploitation TER<sub>KGAST</sub>. Ils reviennent toujours entièrement au groupe de placements et constituent ainsi une protection contre la dilution.

# du personnel et IST2 Fondation d'investissement

# Approche souscription/rachat en pb (points de base)

Différence entre prix d'émission (souscription) respectivement de rachat et la NAV en pb de la NAV (approche de la protection contre la dilution).

### TER fonds cibles

Total Expense Ratio (TER) des fonds cibles sous-jacents selon la définition de la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA). Les groupes de placements investissent souvent dans des fonds institutionnels IF IST ainsi que dans des fonds institutionnels tiers selon besoin. La source utilisée pour calculer le TER des fonds institutionnels IF IST est le bilan de clôture au 31 août et en règle générale le rapport annuel révisé pour les fonds cibles.

### Cut-off time

L'heure limite pour les souscriptions et rachats est fixée chaque jour à 14h00.

## Méthode Forward Pricing

Méthode Forward Pricing	Forward Pricing (FP1)	Forward Pricing (FP2)
Saisie de l'ordre jusqu'à 14h00	Jour X (p. ex. lundi)	Jour X (p. ex. lundi)
Cours de clôture	Jour X (lundi)	Jour X (lundi)
Calcul du prix et décompte	Jour X+1 (mardi)	Jour X+1 (mardi)
Date de valeur souscription et remboursement	Jour X+2 (mercredi)	Jour X+3 (jeudi)

Méthode Forward Pricing	Forward Pricing (FP3)	Forward Pricing (FP4)
Saisie de l'ordre jusqu'à 14h00	Jour X (p. ex. lundi)	Jour X (p. ex. lundi)
Cours de clôture	Jour X+1 (mardi)	Jour X+1 (mardi)
Calcul du prix et décompte	Jour X+2 (mercredi)	Jour X+2 (mercredi)
Date de valeur souscription et remboursement	Jour X+3 (jeudi)	Jour X+4 (vendredi)

Méthode Forward Pricing	Forward Pricing (FP5)	Forward Pricing (FP6)
Saisie de l'ordre jusqu'à 14h00	Jour X (p. ex. lundi)	Jour X (p. ex. lundi)
Cours de clôture	Jour X (lundi)	Jour X+1 (mardi)
Calcul du prix et décompte	Jour X+1 (mardi)	Jour X+2 (mercredi)
Date de valeur souscription	Jour X+2 (mercredi)	Jour X+3 (jeudi)
Date de valeur remboursement	Jour X+3 (jeudi)	Jour X+4 (vendredi)

Méthode Forward Pricing	Forward Pricing (FP7)
Saisie de l'ordre jusqu'à 14h00	Jour X (p. ex. lundi)
Cours de clôture	Jour X+2 (mercredi)
Calcul du prix et décompte	Jour X+3 (jeudi)
Date de valeur souscription et	Jour X+4 (vendredi)
remboursement	

# Organes des fondations IST et IST2

Conseil de fondation

Président Yvar Mentha, avocat

Conseiller indépendant, Commugny

Vice-président Andreas Markwalder, lic. éc. publ., directeur

Caisse de pension GastroSocial, Aarau

Membres Reto Bachmann, directeur

Caisse de pension du canton de Soleure

**Marc R. Bohren,** CFO Skyguide SA, Genève

Werner Frey, dr.

Expert indépendant, Zollikon

Fritz Hirsbrunner, membre du CA

Galenica SA, Berne

**Urs Iseli,** dipl. féd. de responsable de caisse de pension, administrateur Caisse de pension BKW, Berne

Serge Ledermann, responsable de la Division Investissements

Retraites Populaires, Lausanne

Jean Wey, avocat, président de la direction

Caisse de pension PKG, Lucerne

Comité Nomination et compensation

Fritz Hirsbrunner, membre du CA

Galenica SA, Berne

Membres Werner Frey, dr.

Expert indépendant, Zollikon

Andreas Markwalder, lic. éc. publ., directeur

Caisse de pension GastroSocial, Aarau

Yvar Mentha, avocat

Conseiller indépendant, Commugny

Comité Mandats

Jean Wey, avocat, président de la direction

Caisse de pension PKG, Lucerne

Membres Reto Bachmann, directeur

Caisse de pension du canton de Soleure

Marc R. Bohren, CFO

Skyguide SA, Genève

 $\textbf{Urs Iseli,} \ \text{dipl.} \ \text{f\'ed.} \ \text{de responsable de caisse de pension, administrateur}$ 

Caisse de pension BKW, Berne

**Président** 

**Président** 

# Comité Marchés et produits

Andreas Markwalder, lic. éc. publ., directeur

Caisse de pension GastroSocial, Aarau

Serge Ledermann, responsable de la Division Investissements

Retraites Populaires, Lausanne

Yvar Mentha, avocat

**Président** 

**Membres** 

Conseiller indépendant, Commugny

# Organe de révision

Ernst & Young SA, Zürich

### Collaborateurs

#### Direction

Markus Anliker, directeur Hanspeter Vogel, directeur adjoint

# Conseil à la clientèle

André Bachmann, sous-directeur Luigi Alois Fischer, sous-directeur Gregor Kleeb, sous-directeur Alain Rais, sous-directeur Alessia Torricelli Dolfi, sous-directeur

#### **Produits**

Andrea Guzzi, sous-directeur Stephan Schmidweber, directeur adjoint Hanspeter Vogel, directeur adjoint Michel Winkler, sous-directeur

### Administration et finances

Werner Ketterer, sous-directeur Jrish Schütz-Jendt

# Marketing

Henning Buller, sous-directeur

# Impressum

Tirage: 50 allemand, 30 français

**Rédaction:** Henning Buller, IST Investmentstiftung

**Traduction:** Ruth Wuthrich, Préverenges

Layout: atelierfehr, Uster

Images: Pages 5, 6, 9: Gion Pfander Photographie, Zürich. Autres: fotolia.com

Impression: Schaub Medien AG, Liestal

# IST Investmentstiftung für Personalvorsorge IST2 Investmentstiftung

Manessestrasse 87 | 8045 Zürich
Tel 044 455 37 00 | Fax 044 455 37 01
info@istfunds.ch | www.istfunds.ch

IST Fondation d'investissement pour la prévoyance en faveur du personnel IST2 Fondation d'investissement

Rue de Langallerie 1 | 1003 Lausanne Tél 021 311 90 56 | Fax 044 455 37 01 info@istfunds.ch | www.istfunds.ch